

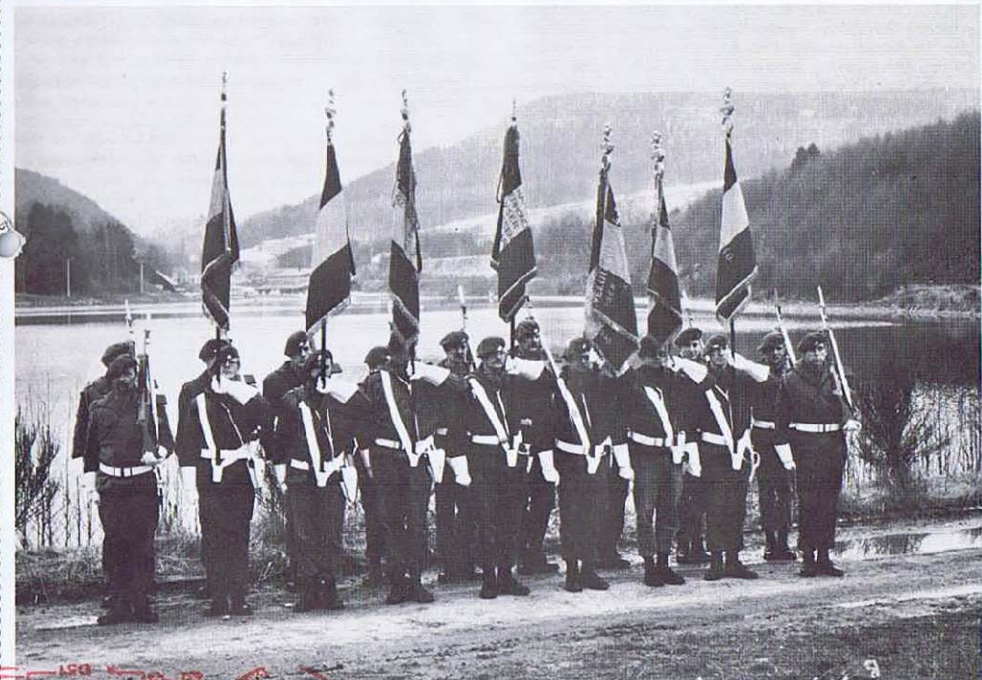


**ORGANE TRIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS**

DIRECTION-REDACTION
Rue Gabrielle 59 - 1180 Bruxelles
Tél.: (02) 345 61 32

ADMINISTRATION
Rue des Fusillés 21 - 1340 Ottignies
CCP 000-0344969-37: Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Aron

NOS DRAPEAUX



Cette magnifique photographie de nos Drapeaux a été prise, dans le cadre du 50° anniversaire, devant le plan d'eau de Vielsalm, par le Service d'Information du Ministère de la Défense nationale.

LISTE D'ADRESSES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIRIGEANTS DES SECTIONS REGIONALES

PRESIDENT D'HONNEUR: Général-major e.r. Lucien CHAMPION — Boulevard du Souverain 213, Bte 1A — 1160 Bruxelles

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marcel LEURIS
Rue du Pénitencier 15
5406 Waha
Tél. (084) 31 53 45

PRESIDENT NATIONAL et Rédaction du Bulletin:

Albert HUBERT
Rue Gabriel 59, Bte 2
1180 Bruxelles
Tél. (02) 345 61 32

VICE-PRESIDENTS NATIONAUX:

Joseph ANDRE
Rue des Morsaux 10
6670 Gouvy
Tél. (080) 51 73 73

Jean GOFFART
Rue des Rogations 80
6900 Saint-Hubert
Tél. (091) 61 19 56

Marcel JACQUES
Rue d'Orval 22
6820 Florenville
Tél. (061) 31 31 12

Georges GILSOUL
Rue de Bruxelles 60
5000 Namur

SECRETARE NATIONAL:
François SUJOT
Boulevard Lambertmont 250
1030 Bruxelles
Tél. (02) 216 45 73 ou
(02) 216 78 79

TRESORIER NATIONAL:
Fernand CROCHET
Rue de Bastogne 171
6700 Arlon — Tél. (063) 22 73 13

C.C.P. de la trésorerie nationale de la Fraternelle:
000-0344969-37

TRESORIER NATIONAL-ADJOINT:

Charles GRIMONSTER
Rue de Wille 41, 6700 Arlon
Tél. (063) 22 44 66

ADMINISTRATEURS: Administrateur du bulletin:

Albert GUSTIN
Rue des Fusillés 21
1340 Otignies-LLN
Tél. (010) 41 03 31

Administrateurs-Conseillers:

Jacques ARNOULD
Tupenaian 30
1900 Overijse
Tél. (02) 657 07 05

Colonel e.r. Louis MARLIERE
Avenue Henrijean 15
4880 Spa
Tél. (037) 77 18 84

Colonel e.r. René MOINY
Bosimont 4
5340 Gesves
Tél. (033) 67 72 18

Délégués des sections:

Emile ANSELME (Huy)
Marcel ANTOINE
Avenue Baron Fallon 13
5000 Namur

Jean BRICART (Liège)
Kléber CADY (Bastogne)
Roscius CATIN (Vielsalm)

Joseph COLLARD (Bouillon)
Auguste COLLE (Brabant)
Emile COLSON (Bertrix)

Colonel e.r. Arthur DERILLE
Rue du Gibet 4
6741 Vance (Etalle)
Tél. (063) 45 50 87

Roger FRANÇOIS (Florenville)
Joseph LABOUESE (St-Hubert)
Lucien MASSON (Virton)

Joseph MOUZON (Neufchâteau)
Désiré PIRLOT (Marche)
Victor SELECK (Erezée)

Jean SIDENALER (Arlon)
Léon SPOIDENNE (Athus)
Donia WIDART (Houffalize)

5395 Chevottegne
Tél. (083) 21 17 50

ARLON

C.C.P. 000-0980849-82

Président: Jean SIDENALER

Rue de Dieckrich 128, 6700 Arlon
Tél. (063) 22 20 93

Secrétaire: Aphonse COLLETTE

Rue de la Libération 5, 6702 Attart
Tél. (063) 22 49 61 (privé)

Trésorier: Fernand CROCHET

Rue de Bastogne 171, 6700 Arlon
Tél. (063) 22 73 13

ATHUS - MESSANCY - AUBANGE - SELANGE - HALANZY

C.C.P. 000-0701206-90

Président: Léon SPOIDENNE

Rue du Panorama 7, 6790 Athus
Tél. (063) 37 81 98

Secrétaire: André PERIN

Rue de l'Athénée 6, 6790 Athus
Tél. (063) 37 51 59

Trésorier: Jacky GERSON

Rue de Rodange 12, 6790 Athus
Tél. (063) 37 91 13

BASTOGNE - MARTELANGE - VAUX-SUR-SURE

C.C.P. 000-040528-77

Président: Kléber CADY

Avenue de l'Indépendance 2
6550 Bastogne
Tél. (02) 21 37 65

Secrétaire: Louis ZINJE

Avenue Roi Baudouin 39
6550 Bastogne

Trésorier: Jean WELES

Rue des Roches 1
6850 Asches — Tél. (063) 21 17 79

BERTRIX - PALISEUL

C.C.P. 000-0380547-16

Président: Edouard KLEIS

Granc-Place 22, 6800 Bertrix
Tél. (061) 41 13 89

Secrétaire-Trésorier: Emile COLSON

Champs Simon 275B
6803 Horbeumont
Tél. (061) 41 10 76

BOUILLON

C.C.P. 000-0512130-20

Président: Roger HARDY

Quai du Rempart 4, 6830 Bouillon
Tél. (061) 46 67 06

Secrétaire:

Joseph COLLARD
Rue Georges Lorand 21
6830 Bouillon — Tél. (061) 45 75 14

Trésorier: Clément DRAPIER

Rue Au-Dessus-de-la-Ville 9
6830 Bouillon — Tél. (061) 45 62 34

BRABANT

C.C.P. 000-0352242-35

Président: Albert GUSTIN

Rue des Fusillés 21
1340 Otignies-LLN
Tél. (010) 41 03 31

Secrétaire: Eugène WAUTERS

Rue du Katanga 20
1190 Bruxelles — Tél. (02) 378 24 11

Trésorier: Auguste COLLE

Rue Le Tilien 9
1040 Bruxelles — Tél. (02) 736 23 64

EREZEE

C.C.P. 000 0818871 94

Président: Victor SELECK

Centre n° 42
6684 Dochamps

Secrétaire-Trésorier: Roger THIRION

Rue de Devantée 62
6684 Dochamps — Tél. (084) 44 40 02

ETALLE - HABAY - TINTIGNY

C.C.P. 000-0823962-44

Président: Odon BODEUX

Duis 6 - 6793 Houdemont
Tél. (063) 41 11 30

Secrétaire: Léon POSTAL

6735 Frain (St-Maire s/Semois)
Tél. (063) 45 51 87

Trésorier: Jacques RICHARD, r. Ridé 20, Hanrart

6730 Marcheban - T. (063) 41 15 97

FLORENVILLE

C.C.P. 000-0804897-88

Président: Roger FRANÇOIS

Grand-Rue 15, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 10 44

Secrétaire: Joseph BACK

Rue d'Orval 15, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 13 20

Trésorier: Marcel JACQUES

Rue d'Orval 22, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 31 12

HOUFFALIZE

C.C.P. 000-0762137-08

Président: Joseph ANDRE

Rue des Morsaux 10 - 6670 Gouvy
Tél. (080) 51 73 73

Secrétaire-Trésorier: Pierre HONNAY

Rue du Fonteyn 9d - 6670 Cherain
Tél. (080) 51 72 20

HUY

C.C.P. 000-0718009-15

Président: Emile ANBELME

Rue Sainte-Yvette 109, 5200 Huy
Tél. (085) 21 25 43

Secrétaire-Trésorier: Albert DISSAMERE

Rue Victor Martin 4, 5250 Antheit
Tél. (085) 21 46 88

LIEGE - VERVIERS

C.C.P. 000-0800416-62

Président: Jean BRICART

Rue des Chalets 5
4220 Jemeppe (Seraing)
Tél. (041) 33 94 29

Secrétaire: Marcel MOSSOUX

Rue des Gerêts 20, 4111 Filmaillé-Grand - Tél. (041) 33 85 31

Trésorier: Pol CHARLIER

Rue de Bierset 51
4330 Grâce-Hollogne

MARCHE-EN-FAMENNE

C.C.P. 000-0325967-35

Président: Désiré PIRLOT

Route de Hologne, 5406 Waha
Tél. (084) 51 16 54

Secrétaire-Trésorier: Emile DUMONT

Rue Hubert Gouverneur 12
5400 Marche-en-Famenne

NAMUR

C.C.P. 000-0364057-16

Président: Georges GILSOUL

Rue de Bruxelles 60, 5000 Namur

Secrétaire: Henri BOUCHAT

Rue Grande 82, 5180 Godinne
Tél. (082) 61 23 03

Trésorier: Léopold MISSON

Rue du Bas-de-la-Place 6, 5820 Spa
(Jemeppe-sur-Sambre)
Tél. (071) 78 57 60

NEUFCHATEAU - LIBRAMONT

C.C.P. 000-0719513-12

Président: Joseph MOUZON

Rue de l'Eglise 50
Les Fosses
6736 Assenois
Tél. (063) 43 31 34

Secrétaire-Trésorier: Theo LEDENT

Route de St-Pierre 11
6500 Libramont
Tél. (061) 22 24 77

SAINT-HUBERT

C.C.P. 000-0830173-20

Président: Jean GOFFART

Rue des Rogations 86
6900 Saint-Hubert
Tél. (061) 51 19 56

Secrétaire-Trésorier: Joseph LABOUESE

Rue du Home 24
6900 Saint-Hubert

VIELSALM

C.C.P. 000-0870976-13

Président: Roscius CATIN

Rue des Cornocantants 8
6690 Vielsalm
Tél. (080) 21 64 77

Secrétaire: Julien DUMONT

Rue de Rencheux 34
6690 Vielsalm - Tél. (080) 21 61 22

Trésorier: Emile GOOSSE

Avenue de la Salm 10
6690 Vielsalm
Tél. (080) 21 67 40

VIRTON

C.C.P. 000-0729100-48

Président: Lucien MASSIN

Avenue Bouvier 110, 6762 Saint-Mard
Tél. (063) 57 73 04

Secrétaire-Trésorier: Ghislain D'AAJ

Rue Station 22
6762 Saint-Mard

1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

Rue du Pénitencier 15
5406 Waha
C.C.P. 068-0627580-17
Tél. (034) 31 53 45

Président: Colonel e.r. René MOINY

Secrétaire-Trésorier: Marcel LEURIS

COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

CONGRES NATIONAL

La section de Neufchâteau-Librumont a dû faire face à pas mal de problèmes en ce qui concerne notre congrès annuel. Tout était orienté, avec une préparation déjà avancée, pour Libramont, quand, à la suite des circonstances que l'on sait, il a fallu le déplacer à Neufchâteau où nous avons trouvé accueil et collaboration parfaits, mais les mises au point mirent à contribution des dévoués dont, pour certains, la santé laissait à désirer. Et puis, une résurgence brutale de l'hiver en Ardenne a bouleversé les conditions de déplacement et de programme, surtout pour le déjeûner. Merci de tout cœur au président Joseph Mouzon et à ses collaborateurs. Ils ont fait face aux événements et s'en sont tirés avec honneur. Seuls quelques grincheux ont ronchonné.

Certains suggèrent de retarder l'époque du congrès. Plus facile à dire qu'à faire, car mai et juin comprennent un grand nombre de manifestations et septembre est déjà éloigné dans l'année. Il demeure, les trois mois cités, comme ceux des vacances traditionnelles, sont souvent pourris. Par exemple, les cérémonies de Vinkt et de Templouv en ou lieu par temps à ne mettre que de vieux sangliers dehors. J'ai par ailleurs revu mes souvenirs et documents concernant les congrès depuis 1970. Si cette année-là, à Houffalize, il y avait froid, pluie et neige, les conditions étaient également peu favorables à Bertrix en 1971 et à Erezée en 1976. Les éléments étaient également déchainés à Marche en 1979 et à Ciney en 1981. A Martelange, en 1977, s'il avait beaucoup plu les jours précédents, le soleil est arrivé après une brume durant la messe au monument. En revanche, après des conditions satisfaisantes à Liège en 1972, il faisait très beau à Athus en 1973, à Namur en 1974, à Florenville en 1975, à Bouillon en 1978, à Athus en 1980, à Huy en 1982, à Vielsalm en 1983 et à Namur en 1984.

NOTRE BULLETIN

Les prix de facturation de notre périodique, qui n'avaient plus été modifiés depuis plusieurs années, ont été relevés de 22% à partir du présent numéro. Pas de gros problèmes pour cette année sociale où ne reste plus à paraître qu'un numéro après lui-ci. Mais, il va falloir aviser pour l'année 1985-1986. Le champ des possibilités est varié:

1. Allonger la périodicité? Il n'y faut pas songer, car avec une parution trimestrielle et dans les conditions où notre revue se fait, on n'aurait plus d'actualité;
2. Réduire le nombre de pages? Nous devons travailler sur des formes de huit. Cela dépend de la matière et de l'actualité;
3. Augmenter la cotisation fédérale? Elle est actuellement de cent francs et est une des plus faibles de toutes les grandes associations;
4. Augmentation de versements de soutien et de libéralités? Ils sont toujours accueillis avec faveur mais ne peuvent constituer le fondement de notre budget.

Je voudrais souligner, d'autre part, l'aggravation continue de frais d'affranchissement postaux: le 1.12.77, ils étaient de 1,50 F pour une revue ne dépassant pas 75 g (un numéro de 24 pages) et de 0,50 F par 50 g en plus. Ces taxes sont devenues respectivement 1,50 F et 1 F le 7.4.1982; 2 F et 1,50 F, le 1.2.1984 et 3 F et 1 F, le 15.1.1985.

Au conseil d'administration d'aviser. Il n'y a toutefois pas de péril en la demeure.

FIERTE NATIONALE

Il nous faut faire référence aux malheureux incidents du Heysel et ce, pour aller largement à contre-courant.

Il semble évident qu'il y ait eu certaines insuffisances de prévisions et d'appréciations, des défauts de coordination. Mais, tout cela ne justifie aucunement le tam-tam démesuré créé autour de cette affaire et surtout pas son exploitation politique. L'étude des faits et fautes éventuelles devait rester entre les mains des autorités judiciaires et administratives. Car, que vient faire cette commission d'enquête parlementaire composée largement de gens incompétents et dépourvus par nature d'objectivité, leur seule préoccupation étant de se faire valoir (?) à l'approche des élections et de tailler des croûtières, par journalistes et radiotelevisés interposés, à leurs adversaires politiques.

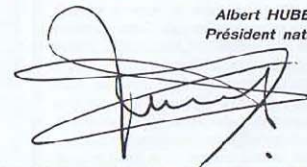
Au demeurant, quoi qu'aient fait les responsables de la sécurité, ils auraient été l'objet de critiques. Si, par exemple, il y avait eu déploiement massif de forces de police et de gendarmerie et qu'il ne se soit rien passé, on se serait gaussé des décideurs et il se serait trouvé des parlementaires pour réclamer des comptes au sujet de ce gaspillage. Si, en revanche, des incidents graves étaient survenus, on en aurait attribué la responsabilité à la provocation policière et l'on aurait blâmé leur répression brutale. Un hebdomadaire français, plus sérieux que la plupart de ses confrères, toujours empressés à dégoiser sur les p'tits Belges, écrivait judicieusement que la vraie responsable est «la dynamique des foules». L'éditorialiste du «Pourquoi Pas?», qui s'est par ailleurs déchainé de façon outrancière, observait: «... un grand absent au banc des accusés: le laxisme... et là, nous devons tous plaider coupables.» Au reste, on a toujours besoin de rendre autrui responsable et, comme le dit le Topaze de Fagnon: «Les coupables, il vaut mieux les choisir que les chercher.»

Mais, ce qui m'a heurté par dessus tout, c'est cet acharnement à s'en prendre à tout ce qui représente l'autorité et la sécurité en Belgique. C'est, hélas, une attitude bien belge que de condamner d'emblée son pays. Vulgairement, on dit que l'on ne crache pas dans la soupe. Le La Fontaine russe, Krylov, a écrit, avec plus de distinction: «Ne crache pas dans l'eau du puits, tu seras peut-être obligé d'en boire.» Dans un pays où l'on a un peu d'amour-propre, de fierté et de dignité nationales, mais aussi de solidarité, on fait front contre les critiques de l'étranger et on lave son linge sale en famille.

Et puis, il faut tout de même relativiser les choses, même si toute victoire est ployable, de même que toute souffrance. Que «pèsent» les quelques dizaines de morts du Heysel face aux millions de martyrs des goulags, de la faim en Amérique latine, Afrique et Asie du sud-est? Aux centaines de milliers de l'affreux conflit Iran-Irak? Au calvaire des populations du Liban, naguère encore l'oasis du Proche-Orient? Aux cinquante mille morts — au moins — du Bangladesh, suite à une seule tornade? Aux milliers de torturés des dictatures en Argentine, au Chili, au Nicaragua, à Cuba, en Libye et en tant d'autres pays?

Notre pays a besoin avant tout d'un renouveau de l'esprit national, de fierté de son présent et de son passé, bref d'une restauration du patriotisme, fondée sur notre belle devise «L'Union fait la Force». Car, l'autodestruction conduit à la désintégration et donc, à la mort.

Albert HUBERT,
Président national.





COMMENT ON ARRANGE L'HISTOIRE

Titre de L'Humanité», le 8 mai 1985:

«Le 8 mai 1945, le fascisme hitlérien capitulait; l'Europe était libérée par les armées de l'Union Soviétique et ses alliés occidentaux.»

Un peu court: on oublie le pacte germano-soviétique du 23 août 1939; le dépeçage de la Pologne avec le complice Hitler; son alliance avec lui jusqu'au 22 juin 1941; l'arrêt de la progression de l'armée soviétique devant Varsovie, qui a permis à Hitler de liquider la résistance polonaise. Et ensuite, les annexions de territoires et la mise sous tutelle de toute l'Europe de l'Est. Cela n'exclut pas de rendre hommage à la part prise par la Russie dans le combat contre l'Allemagne nazie.

LA REGIONALISATION CONDAMNEE

Un sondage effectué en Wallonie et à Bruxelles, au début de cette année, a conduit à l'opinion que la régionalisation était un échec pour 73% de Wallons et 78% de Bruxellois (50% pour les Flamands). En dehors des indélicats, il n'y avait que 13% d'avis favorables en Wallonie et 15% à Bruxelles.

QUOS VULT PERDERE JUPITER...

Décidément, le bonhomme Happort tend à devenir de plus en plus l'amuseur n° 1 de notre cirque politique. Après avoir proclamé qu'il avait rendez-vous avec l'Histoire (plutôt les histoires), le voilà qui se prend pour un nouvel Astérix, retranché dans les Fourons (sic). Il sait très bien, en effet, que si le parti socialiste qui a proposé, en son temps, le transfert des communes de la Voer au Limbourg, revient au pouvoir — ce qui est fort possible —, rien ne sera changé au statut des Fourons et que Happort ou bien sera démis de ses fonctions (par un ministre de l'Intérieur socialiste?) ou bien devra respecter la législation en appliquant le néerlandais dans tous les actes officiels de sa commune.

La seule solution autre consisterait à réviser la loi du 15.2.1962, en annulant l'échange qu'elle contenait et en restituant Mouscron-Comines (± 75.000 habitants) à la Flandre en contrepartie du retour à Liège des quelques milliers d'habitants des Voeren.

Si nous revenons encore sur ce problème bien mineur, où les Flamands ont aussi leurs responsabilités, c'est parce qu'il est l'illustration de la manipulation politique d'un brave homme à qui l'on a monté le bourrichon, au point qu'il risque bientôt, tel Ali Agca, de se prendre pour la réincarnation de Jésus-Christ.

UNE AFFAIRE FRANÇAISE

Les Américains, toujours pleins d'égards pour leurs alliés et aussi de naïveté, ont donc invité à faire un petit séjour dans la navette spatiale Discovery un astronaute français. Cette opération est devenue pour eux de pure routine. Mais à lire la presse et écouter la radio françaises, on en vient à se demander si cette mission était française, alors que le passager était là simplement par courtoisie et pour lui permettre d'effectuer des expériences d'équilibre et de vertige en apesanteur. Les Américains lui ont permis, comme on le ferait pour un gosse de riche lors du lancement d'un bateau,

La constitution progressive des Unités de Chasseurs Ardennais et leurs chefs jusqu'en 1940

J'ai constaté ces derniers mois, en dépit de tout ce que nous avons publié et dit, principalement à l'occasion du 50^e anniversaire, de surprenantes confusions et des défauts d'information, même dans les milieux de l'Armée, en ce qui concerne la constitution progressive des Unités de Chasseurs Ardennais. Aussi, ai-je voulu, une dernière fois, rappeler les informations de base, en les schématisant et synthétisant autant que possible. Après cela, il ne me restera plus qu'à faire preuve d'indifférence devant la répétition d'oublis et d'erreurs parfois grossières.

I. LES ETAPES:

— **Février 1933:** Création à Namur d'une 4^e circonscription militaire, celle des TDLN (Troupes de Défense Luxembourg-Namur), sous le commandement du lieutenant général Verhave.

— **10 mars 1933:** Par arrêté royal, la dénomination du 10^e de Ligne devient «Régiment de Chasseurs Ardennais».

— **1.3.1934 à fin août 1934:** Formation à Bourg-Léopold des Unités cyclistes Frontières (U CyF), dont trois bataillons destinés aux Chasseurs Ardennais (Uniquement des volontaires de carrière).

— **Mars 1934:** Création à Arlon d'un Etat-Major, chargé de préparer la constitution d'un «Corps des Chasseurs Ardennais».

— **18 août 1934:** Arrivée à Arlon du cadre du Groupe d'artillerie des Chasseurs Ardennais.

— **31 août 1934:** Arlon; constitution au sein du régiment ChA de trois «Détachements mixtes», composés chacun d'un bataillon de miliciens à pied et d'un bataillon cycliste, issu des UCyF, plus compagnies engins et unités auxiliaires.

— **15 septembre 1934:** Plaine de Walzing - Le Roi Léopold III remet trois drapeaux régimentaires aux trois détachements qui vont s'établir à Arlon, Bastogne et Vielsalm.

— **25 septembre 1934:** Arrivée à Arlon des Artilleurs ChA (Brevet vert à canons entrecroisés avec hure centrale).

— **8 novembre 1934:** Arrêté royal transformant les trois détachements en autant de «Groupements mixtes», ce qu'ils étaient, en fait, depuis leur création.

— **19 novembre 1934:** Le général-major Jacquain est désigné, par DM, en qualité de Commandant du Corps des Chasseurs Ardennais.

— **Automne 1936:** Le Q.G. du Corps des ChA, le Groupe d'Artillerie et sa Batterie école, la compagnie école et le centre d'instruction sont transférés à Namur.

— **24 mars 1937:** Les Groupements mixtes deviennent autant de régiments.

— **1^{er} juillet 1937:** Le Corps devient la «Division des Chasseurs Ardennais».

— **30 septembre 1938:** Le Groupe d'Artillerie devient le «Régiment d'Artillerie des Chasseurs Ardennais».

— **18 juillet 1939:** Le Régiment d'Artillerie ChA reçoit à Namur son étendard des mains du Roi Léopold III.

— **22 novembre 1939:** La Division des Chasseurs Ardennais est scindée en deux Divisions. La 1 D ChA comprend les 1 ChA, 2 ChA et 3 ChA; la 2 D ChA les 4 ChA, 5 ChA et 6 ChA.

En même temps, les TDLN deviennent le VII^e Corps d'Armée (VII C A).

— **11 janvier 1940:** La dénomination du Régiment d'Artillerie ChA est changée en celle de «20^e Régiment d'Artillerie».

II. LES CHEFS:

A. Régiment ChA: (10.3.1933 - 15.9.1934)

A la création du Régiment de Chasseurs Ardennais, le colonel BEM Jacquain, commandant du 10^e de Ligne depuis le 19.4.1927, demeure chef de Corps du nouveau régiment.

Le 4.7.1933, il transmet le commandement du régiment au plus ancien commandant de bataillon, le lieutenant colonel BEM Chardome. Le colonel Jacquain est promu général-major le 26.9.1933.

Chardome, appelé à faire partie de l'état-major créé à Arlon sous la direction du général Jacquain et chargé de préparer la constitution du Corps des Chasseurs Ardennais, remet, à son tour, le commandement du régiment au major Massonnet, le 1^{er} avril 1934. (Confirmation officielle de désignation en tant que chef de Corps, datée du 7 mai 1934).

B. 1 ChA:

— Le major Massonnet, qui avait commandé le régiment dans son ensemble jusqu'au 14 septembre 1934, reçoit des mains du Roi, le 15 septembre, le Drapeau du futur 1^{er} Régiment ChA et est nommé commandant du 1^{er} Détachement (D.M. datée du 19 novembre 1934), puis Groupement mixte et le reste jusqu'à sa mort en février 1935. Le major Massonnet fut donc le dernier chef de Corps du Régiment ChA et le premier chef de Corps du 1 ChA.

— Le colonel BEM Descamps, promu à ce grade le 26.12.1934, fut désigné en qualité de commandant du 1^{er} Groupement mixte le 3 avril 1935, lequel allait devenir régiment en mars 1937. Il demeura commandant du 1 ChA jusqu'à l'automne 1937.

— Le colonel BEM De Schepper lui succéda le 26 mars 1938 jusqu'au 12 mai 1940, où il tomba au champ d'honneur à Suarée.

— Le major Lecocq, commandant du III / 1 ChA, fut désigné pour lui succéder à partir du 13 mai 1940.

C. 2 ChA:

— Le lieutenant-colonel Bost avait été désigné le 13.4.1934 (c'est la date qui figure au document en ma possession mais je pense qu'il faut lire 13.9.1934) pour commander le 2^e Détachement mais il refusa d'aller à Bastogne et sa désignation fut annulée à la date où elle avait été décidée.

— C'est le major Deneckere, commandant du bataillon CY qui reçut le Drapeau du 2 ChA à Walzing et il fut confirmé officiellement dans la fonction de chef de Corps le 19 novembre 1934.

— Le colonel H. Daumerie lui succéda à partir du 13.4.1935.

— Il fut remplacé par le colonel BEM Florent Mercx à partir du 26.3.1938. Celui-ci était toujours commandant du régiment en mai 1940.

D. 3 ChA:

Pas de problème: le lieutenant-colonel, puis colonel Henry Robert, désigné comme chef de Corps, reçut le Drapeau du 3 ChA à Walzing et demeura à la tête du régiment jusqu'en mai 1940.

E. Régiment d'artillerie:
Au Groupe d'artillerie, devenu Régiment d'Artillerie ChA, puis 20 A, le major

Hautem fut chef de Corps jusqu'en septembre 1938, et le colonel BEM Rigano lui succéda à cette date jusqu'en mai 1940.

F. Corps et Division(s):

— Le général-major Jacquain fut, en fait, le commandant du futur Corps des ChA dès septembre 1934 et confirmé officiellement dans cette fonction le 19 novembre 1934, en même temps que la confirmation de la dénomination.

— Il fut remplacé, à partir du 26 septembre 1935, par le général chevalier de Nève de Roden.

— Le général Pire reprit le commandement en date du 26.9.1936 et, en octobre, assura le déplacement du Q.G. du Corps à Namur. Le général Descamps fut son adjoint à partir de mars-avril 1938. Il avait été commissionné à ce grade le 26.9.1937 et nommé le 26.6.1938.

— Le général Deffontaine succéda au général Pire du 26 décembre 1938 jusqu'au 24 juillet 1939.

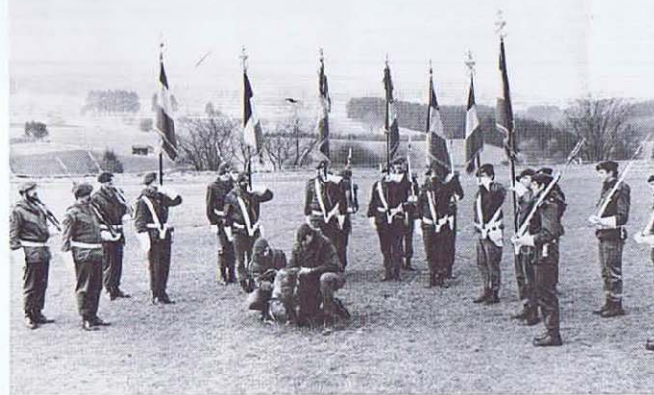
— A la mobilisation du 25 août 1939, le lieutenant général Ley remplace le lieutenant général Deffontaine, devenu commandant des TDLN, futur VII C A.

— Le 22 novembre 1939, la scission de la Division ChA en deux Divisions conduit à la désignation du général-major Descamps à la tête de la 1 D ChA, le lieutenant général Ley commandant la 2 D ChA.

G. TDLN / VII C.A.:

Les commandants successifs furent les lieutenants généraux Verhave (à partir du 9 mai 1933), de Nève de Roden (26 septembre 1936) et Deffontaine (24 juillet 1939), décédé en captivité.

A.H.



Les sept Drapeaux ChA photographiés à Vielsalm: 1 ChA - 2 ChA - 3 ChA - 4 ChA - 5 ChA - 6 ChA - 20 A. (Photo SID)

d'appuyer sur le bouton lançant un satellite. Eh bien, du coup, celui-ci est devenu français. Tout comme le lanceur Ariane, l'avion Airbus, et bien d'autres réalisations qui sont européennes...

LA FOLIE REGIONALISATRICE

Et voilà qu'on voulait régionaliser la gendarmerie, avant l'armée. Heureusement, le Conseil d'Etat, consulté par le président de la Chambre, a fait remarquer que la proposition était anticonstitutionnelle. Le Roi est investi, en effet, de commandement suprême (art. 68) des forces armées, ce qui signifie l'intangibilité de l'unité de commandement.

ET TOC...

Malades, tous, on est à la RTB et chez son parrain, qui n'est même pas ministre, suite à la décision de la presse belge francophone de faire choix de RTL pour collaborer dans les domaines de l'information et de la publicité commerciale. Ce n'est pas le rôle d'une institution officielle. Au moment où nous écrivons, nous pensons que pourraient s'ajouter quelques cas de jalousie suite à la décision attendue d'un tribunal bruxellois interdisant immédiatement toute publicité commerciale (Crédit communal... en attendant les autres), sur les antennes de la maison Kafka. Bravo et combien fondé!

GROSSIERETE D'UN NON-MINISTRE

Nous n'allons pas faire l'honneur à M. Philippe Moureaux de nous étendre sur son aggression, le 1^{er} mai, à l'égard de la population de la province de (et non «du», comme on dit régulièrement à la RTB) Luxembourg, taxée d'avoir cent cinquante ans de retard. Trop facile, après coup, d'avoir présenté des excuses pour ce qu'il ne considérait que comme un écart de langage, ajoutant qu'il ne visait qu'un seul luxembourgeois. Grottesque explication. Ab uno disce omnes...

On lui a fait beaucoup d'honneur ensuite en le recevant dans la province pour lui permettre de répéter des tas de fois ses excuses. On eût mieux fait de lui lâcher aux fesses une de nos mascottes: il aurait alors crié «Maman» comme le petit juge devant le gril de Brassens!!!

Mais, il n'a fait qu'exprimer ce que les Français, dont il préside la communauté en Belgique, si l'on analyse son titre, pensaient déjà de notre pays, il y a plusieurs siècles. Je ne sais plus où j'ai lu que, dans un ouvrage du XVIII^e, on nous présentait comme des «demeurés»: «Ce peuple retarde par rapport à nous de près d'un siècle...» (sic).

Dois-je encore rappeler que M. Moureaux n'est pas plus ministre officiellement que ses collègues des superlatifs, nocifs et coûteux «Exécutifs» régionaux? Ils ne sont pas ministres au regard de la Constitution, c'est-à-dire membres du gouvernement du Roi. Ils ne prêtent même pas serment entre ses mains, exceptés les présidents, mais en présence du premier ministre et à l'image de nombreux hauts dignitaires du royaume. L'appellation «Communauté française» est également incorrecte et signifie les Français de Belgique. Il fallait dire «Communauté francophone» ou «Communauté d'expression française».

UN SONDAGE SIGNIFICATIF

On a demandé à de nombreux jeunes français de répondre par «oui» ou par «non» à la question suivante: «Je n'envisagerais en aucun cas de mourir pour mon pays». Résultats édifiants: 47% de «oui» au total, dont 43 chez les garçons et 51 chez les filles.



1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

LE 24 MAI, A MARCHE-EN-FAMENNE

Fastes régimentaires et remise de commandement

Les fastes régimentaires, placés sous le signe du 45^e anniversaire des combats de la Sûre, ont débuté à Martelange et Bodange où, le 10 mai 1940, les 4^e et 5^e compagnies du 1^{er} régiment de Chasseurs Ardennais, déployés sur une série de points d'appui le long de la Sûre (Strainchamps, Bodange, Wisembach, Martelange, Neu-Perlé), opposaient une résistance opiniâtre aux hordes nazies nettement supérieures en hommes et en matériel.

La hargne, la ténacité et le courage des bérets verts du 1^{er} régiment de Chasseurs Ardennais leur valent la citation Ardennais, la croix de guerre française avec palme et une citation à l'ordre de l'armée française.

Le 24 mai 1985, à 8 heures, le colonel breveté d'état-major Ferraro a déposé des fleurs au pied du monument érigé à Bodange sur les lieux mêmes où le commandant Bricart et tant de ses valeureux Chasseurs Ardennais sont tombés la tête haute face aux envahisseurs. Il alluma ensuite le flambeau qu'il remit au commandant Mattart qui commandait l'équipe de coureurs. Un détachement de la 1^{re} compagnie commandée par le lieutenant Rossignol rendait les honneurs.

Une autre gerbe a été ensuite déposée au monument national aux Chasseurs Ardennais à Martelange. La 1^{re} compagnie rendait là aussi les honneurs, et une forte délégation de la fraternelle était présente.

Le flambeau porté à bout de bras, escorté en permanence par cinq Chasseurs Ardennais a traversé les villages de Bodange à Marche où il est arrivé à 15 heures 50 et a permis au colonel Ferraro d'allumer la flamme au monument aux morts du 1 ChA.

A 15 heures 30, le chef de Corps avait accueilli les généraux-majors Raes, commandant la division mobilisation, Chabotier (ancien chef de Corps du 1 ChA), commandant l'Ecole Royale Militaire, et Gusbin, Adjoint inspecteur et chef



Allumage du flambeau à Bodange.



La revue des troupes par le général Magon.



LE MAJOR BEM LEGAT, NOUVEAU CHEF DE CORPS

Le major breveté d'état-major Christian Legat, fils de feu l'adjudant Legat qui, retraité, fut le porte-drapeau de la section d'Arlon de la fraternelle des chasseurs ardennais, est né à Bastogne le 23 décembre 1940.

Il suit les cours de l'ERM avec la 100^e promotion toutes armes et arrive au 1 Chasseurs Ardennais en 1964 où il exerce les fonctions de chef de peloton à la 2^e compagnie jusqu'en 1967. Désigné pour le CI N° 1 à Namur, il y est successivement commandant de compagnie puis adjoint S 3.

Il rejoint à nouveau le 1 Chasseurs Ardennais en 1972, pour y commander la 1^{re} compagnie. De 1974 à 1976, il suit les cours à l'Ecole de Guerre avec la 92^e division.

Il est affecté ensuite à la 7^e brigade blindée, section S 3, au 1 (BE) Corps, section G 3, LEMFT, section Infra Sta et enfin à l'EM FI, section G 3.

Le 24 mai 1985, il est devenu le vingt-huitième chef de Corps du 1 Chasseurs Ardennais.

d'état-major de la force terrestre. Arrivaient ensuite le lieutenant général Liebens, commandant les Forces de l'Intérieur, et qui est le plus ancien des chefs de Corps encore en activité ayant commandé le régiment de janvier 1971 à novembre 1972, le colonel BEM Castermans, commandant la 7^e Brigade d'Infanterie blindée (ancien chef de Corps du 1 ChA) et le général-major Magon, commandant de la 1^{re} division (ancien chef de Corps du 1 ChA) qui préside la cérémonie et passe les troupes en revue. Dans son allocution, le chef de Corps remercie les autorités militaires et civiles, les anciens fortement représentés, avec à leur tête M. Hubert, président national, les chefs de Corps et délégations des unités amies, les parents et amis des Chasseurs Ardennais.

Parmi les autorités et personnalités, on remarquait outre celles citées ci-dessus, le général-major e.r. Champion, président d'honneur de la fraternelle, M. Garain, président du 11^e bataillon de Fus de la fraternelle Patton, les représentants de la 4^e Brigade Steenstraete, les colonels Godet, Stenuit, LeFebvre et Dieu (anciens chefs de Corps), les délégations du 5^e régiment d'infanterie français et du 22^e régiment canadien.

Les coureurs venant de Bodange et portant le flambeau arrivent en un groupe compact et les anciens de Bodange de 1940 s'avancent à côté du monument. Le commandant Mattart remet le flambeau au chef de Corps qui allume la flamme au monument aux morts du 1 ChA. Des fleurs sont ensuite déposées par MM. Hubert, Hanin, Garain et le lieutenant-colonel Batselod.

Le colonel BEM Ferraro remet ensuite le drapeau qui lui a été confié pendant deux ans au major Marchal et passe une dernière fois son régiment en revue. En fin de revue, il remet également son stick de commandement à son commandant en second. Après avoir placé les troupes en place repos, le major Marchal sollicite auprès du commandant de la division l'autorisation de faire reconnaître le nouveau chef de Corps. Le colonel BEM Castermans procède à la reconnaissance du major BEM Legat. Le drapeau du régiment est alors remis au nouveau chef de Corps. Pendant que la troupe se prépare pour le défilé, arrivent de nouveaux M113 appelés à remplacer les M75 qui sont en service à l'unité depuis plus de vingt ans. Un peloton de la 1^{re} compagnie exécute de nombreux mouvements de drill de fantaisie longuement applaudis. La musique des FI présente son show magistral. La cérémonie se termine par un défilé avec les mascottes en tête.

M.L.



Aux fastes du 1 ChA quelques anciens du Camp Vinkt à Siegburg.



Nouvelles familiales en page 19.

Deuxième marche

Plus de 600 militaires et civils ont participé à la 2^e marche du 1ChA.

Des tentes buvettes et barbecue avaient été installées pour rafraîchir et restaurer les mar-

chours qui ont conru une journée de soleil semblable à la canicule.

On avait le choix entre 30, 20, 10 et 5 kilomètres.

A l'arrivée, un brevet était délivré, et chacun pouvait se procurer un magnifique badge brodé.

Les Anciens d'Afrique

Le 1^{er} juin, les anciens des 1^{re} et 2^e compagnies de marche et de l'Etat-Major du 1^{er} Chasseurs Ardennais de 1960 se sont réunis à Marche-en-Famenne pour fêter le 25^e anniversaire.

A 10 heures, ils ont été accueillis par l'adjudant Colibrant.

Le colonel BEM Ferraro leur souhaite la bienvenue, en l'absence du Major BEM Legat qui effectuait la 2^e marche des Chasseurs Ardennais.

Le commandant Vos fit ensuite un très bel exposé de l'opération Matadi. Des fleurs furent déposées au monument des 1 et 4 ChA.

L'apéritif a été servi à la cantine et un repas de 150 couverts était dressé au réfectoire cadre.





LES PENSIONS DE GUERRE EN 1984

Nous avons déjà eu l'occasion de souligner la gestion exemplaire de la Caisse nationale des Pensions de Guerre (CNP), qui dépend maintenant de l'Administration de la Trésorerie et dont le siège est établie avenue des Arts 30, 1040 Bruxelles (Sites: rue du Commerce 112), mais aussi l'intérêt exceptionnel du rapport annuel de cet organisme.

Le document (105 pages) relatif à l'année 1984 signale qu'au 31 décembre le nombre de pensions et rentes s'élevait à 446.172 contre 459.267 un an plus tôt.

Répartition par grandes catégories:

- Guerre 1914-1918: 53.450, dont 1.956 pensions militaires d'invalidité; 5.906 de veuves et orphelins et 33.715 rentes de veuves et d'orphelins de porteurs de chevrons de front.
- Pensions militaires du temps de paix (avant le 25.8.1939) 125, dont invalides 116; veuves et orphelins 9.
- Idem (après 25.8.1947): 10.863 dont 9.410 invalides, 793 veuves et orphelins et 660 ascendants.
- Guerre 1940-1945: 375.075, dont 54.294 invalides, 21.461 veuves et orphelins, 128.116 rentes de combattants et de captivité; 42.222 rentes de veuves et orphelins et 61.996 rentes de mobilisés.

Si l'on étudie de plus près les pensions et rentes de la guerre 1940-1945, on relève 22.855 invalides à 10 p.c., soit 42 p.c. du total; 39.827 invalides de 10 à 30 p.c., soit 73 p.c. de l'ensemble, tandis que les invalides à 100 p.c. et plus sont au nombre de 2.092, soit 3,9 p.c. du total. Il y a 110 amputés, bénéficiaires du statut des amputés de guerre, tandis que les titulaires du statut spécial des grands invalides sont au nombre de 493, soit 23 p.c. des invalides à 100 p.c. et plus et 0,9 p.c. du total des invalides. Ajoutons encore 210 invalides de Corée et 63 du Congo. Ajoutons que 445 amputés bénéficient d'une indemnité annuelle d'amputation et que 737 invalides obtiennent l'indemnité spéciale pour l'aide d'une tierce personne.

Carte des états de services et de réduction SNCB-SNCV et rentes de veuve

Le combattant de 1940-45, sur présentation de justificatifs, peut encore obtenir la carte des **Etats de services 40-45**, qui n'est pas frappée de forclusion.

Tout **résistant** armé, civil ou par la presse clandestine, reconnu pour 6 mois minimum, peut obtenir la rente de combattant. Il peut encore bénéficier de la carte de **réduction** S.N.C.B. et Vicinaux étant donné que ce statut est une reconnaissance nationale.

La veuve dont le mari bénéficiait d'une rente de 2 trimestres au moins, peut obtenir la **réversibilité** de cette rente ainsi que la carte de réduction S.N.C.B.

La veuve de l'invalidé de guerre dont le décès se situe après le 31 janvier 1980 peut obtenir la pension de **réversion**.

Parmi les 21.461 veuves et orphelins, 1.021 sont des veuves d'invalides à 100 p.c. et plus ou d'amputés; 6.144 des bénéficiaires de la loi du 4.6.1982, c'est-à-dire de pensions octroyées automatiquement mais variant en fonction du pourcentage d'invalidité, et 14.180 veuves du régime antérieur, soit à ??? décès de l'invalidé imputable au fait dommageable. Cela fait un total de 21.345 veuves, auxquelles il faut ajouter 116 pensions d'orphelins.

A ajouter, 991 pensions d'ascendants.

Passons aux rentes. Elles sont au nombre de 128.116 dont 119.535 non majorées. Répartition: rentes de combattants: 53.440; rentes de captivité: 70.154; rentes de combattants et de captivité: 4.056. D'autre part, on totalisait 42.144 rentes de veuves et 42.222 d'orphelins.

Quant aux rentes de mobilisés, payées annuellement le 1^{er} juillet, elles se montaient en 1984 à 61.996.

Le rapport traite encore des pensions et rentes de victimes civiles, de déportés et de réfractaires. Il contient les textes législatifs intervenus en 1984, des statistiques rétrospectives, des barèmes, etc... Bref, une manne précieuse d'informations.

L'INIG et la région de langue allemande

L'Institut national des invalides de guerre, anciens combattants et victimes de guerre porte à la connaissance de ses ressortissants qu'une permanence sera ouverte, chaque vendredi de 9 à 12 et de 13 à 16 h, au siège du secrétariat décentralisé de la région de langue allemande, Aachenerstrasse, 7 à 4700 EUPEN. Les mêmes jours, l'agent de permanence pourra être atteint par téléphone (087) 74 31 75.

Les autres jours, en cas d'urgence, les personnes concernées peuvent s'adresser au secrétariat décentralisé de LIEGE, rue des Guillemins, 17, tél. (041) 52 32 15.

D'autre part, une permanence mensuelle se tiendra dans les localités suivantes:

- MALMEDY: Hôtel de Ville, le 2^e mardi de chaque mois, de 9 à 12 et de 13 à 16 heures.
- SANKT-VITH: Hôtel de Ville, le 3^e mardi de chaque mois, de 9 à 12 et de 13 à 16 heures.

Das Landesinstitut der Kriegsinvaliden, Kriegsteilnehmer und Kriegsoffer bringt seinen Angehörigen zur Kenntnis, dass jeden Freitag von 9-12 Uhr und von 13-16 Uhr, Sprechstunden im dezentralisierten Sekretariat der deutschsprachigen Region, Aachener Strasse, 7 in 4700 Eupen, abgehalten werden. An diesen Tagen kann man den dafür Zuständigen auch telefonisch erreichen unter der Nummer (087) 74 31 75.

An den anderen Tagen, im dringenden Fall, können Sie sich ans dezentralisierte Sekretariat von Lüttich, rue des Guillemins 17, wenden. Tel.: (041) 52 32 15.

Pour les veuves d'invalides de guerre

Un arrêté royal du 6 juin 1985, publié au Moniteur du 12 juin, étend, à partir du 1.7.1985, le bénéfice de la pension, dite de réversion aux veuves dont le mari est décédé entre le 1^{er} janvier 1977 et le 1^{er} janvier 1980.

Cette pension, qui ne représente qu'environ 45 p.c. de la pension d'invalidité que percevait le mari est accordée sans qu'il soit encore nécessaire d'établir la relation directe entre le décès et l'invalidité reconnue.

Notons toutefois que, sauf pour les pourcentages d'invalidité élevés, elle est nettement moins importante que la pension accordée par la reconnaissance du lien de causalité. Nous avons toujours estimé, quant à nous, qu'on eût dû permettre aux veuves de continuer à pouvoir prétendre l'ancienne formule de pension. M. Maini en a décidé autrement.

Demandes à introduire par lettre recommandée à l'Administration des Pensions, 10, place Jean Jacobs, 1000 Bruxelles. Extrait d'acte de décès sur papier blanc plus référence du dossier d'invalidité du mari.

Effet rétroactif au 1^{er} juillet pour les demandes introduites avant le 12 septembre.

Andrerseits werden monatlich in folgenden Ortschaften Sprechstunden abgehalten:

- MALMEDY: Gemeindehaus, am 2. Dienstag des Monats, von 9-12 Uhr und von 13-16 Uhr.
- SANKT-VITH: Gemeindehaus, am 3. Dienstag des Monats, von 9-12 Uhr und von 13-16 Uhr.

PLUS DE PALME SUPPLEMENTAIRE

Au moment de boucler la mise en pages du dernier bulletin, je me suis trouvé page 31, précisément à la rubrique «Droits», avec un emplacement libre. Ayant horreur du vide, j'ai cherché à boucher le trou et ai trouvé un avis dans le périodique des Croix de Guerre du Brabant que j'ai intitulé «Pour les décorés avec palme».

Aussitôt publication, l'OCM et notre spécialiste es... palmipèdes, le secrétaire national ont été saisis de demandes. Eh bien, l'information était inexacte ou, du moins, n'était plus exacte. A qui encore se fier?...

L'OCM nous a, en effet, signalé que, par décision ministérielle du 27 mars 1981, l'article 28 de l'Instruction relative à l'octroi des distinctions honorifiques — A 83 — édition 1956, donnant l'autorisation d'apposer une palme supplémentaire sur le ruban de la Croix de guerre 1940 aux titulaires d'un ordre national ou d'une décoration militaire avec palme, octroyé avant le 1^{er} février 1953, est abrogé. Sorry... dit-on à... Liverpool!

VERSEMENTS DE SOUTIEN DU BULLETIN

Exercice social 1984-1985

Report du 10.2.1985	30.043
Section de Vielsalm	4.000
Général M. Bourgies, Tournai	2.000
Section de Huy	2.000
Marcel Darche, Arlon	2.000
Emile Thill, Bébange	1.000
Chanoine Albert Herbecq, Dinant	500
Albert Laurent, Bruxelles	300
Dupagne, Florennes	250
André Bolly, Vinalmont	200
Mme Lucie Camus, Florenville	200
Marcel Quoirin, Paliseul	200
Mme Pierre Roman, Orp-le-Grand	200
Roger Wonville, Cuesmes	200
Jacques Courtois, Barnich	180
Michel Wagner, Arlon	180
Colle, Arlon	170
Luis Kinet, Flémalle-Haute	100
Pascal Mercier, Lives-sur-Meuse	100
R. Berck, Arlon	75

Total au 26.5.1985

Un bien cordial merci à toutes et à tous.

INAUGURATION DE L'ALLEE DES CHASSEURS ARDENNAIS à Habay-la-Neuve

Belles cérémonies, avec grand concours de monde, à Habay-la-Neuve, en fin d'après-midi du dimanche 16 juin, à l'occasion de l'inauguration de l'Allée des Chasseurs Ardennais. De nombreux anciens étaient là, venus de la régionale et d'ailleurs, ainsi que plus de vingt-cinq drapeaux, la plupart à la hure laurée. Outre le président national, les vice-présidents André Goffart, Jacques et Gilsoul, le trésorier Léon Crochet et son adjoint Grimonster, les présidents des sections d'Arlon, Athus, Bastogne, Florenville, etc... Parmi les personnalités, MM. J. Michel, vice-président de la Chambre des Représentants, Hollay, André et Mathieu, le major BEM Legat, commandant le 1 ChA, le lieutenant-colonel (R) Batsel, commandant le 4 ChA, des officiers des 1 et 3 ChA, ainsi qu'un groupe important d'officiers de réserve du 4 ChA, habitant la région, et bien entendu toutes les autorités locales et régionales.

A l'issue de la messe, célébrée par l'abbé Déom, curé de Marbehan, le cortège se dirigea vers le monument aux morts où des fleurs furent déposées. Puis, conduit par la clique de la Musique des Forces de l'Intérieur et la fanfare royale «L'Emulat on», suivies d'un détachement du 1 ChA, des drapeaux et des anciens, il se dirigea vers le parc communal de Châtelet où est installée la mairie, ainsi qu'on l'appelle, comme à Virton. L'Allée des Chasseurs Ardennais se trouve à l'intérieur du parc et conduit aux bureaux communaux. Elle est bordée de jolis arbres à fleurs, avec des pelouses de part et d'autre, tandis que l'on entend le large murmure de la Rulles qui longe la haie du parc et formerait la limite entre l'Ardenne et la Gaume.

L'expérience apprend... que l'on doit donner aux masses une explication simple et facilement intelligible de tous les phénomènes difficiles et complexes... Je constate que l'humanité ne saurait se passer de boucs émissaires... Ils ont été de tous temps une institution indispensable.

Arthur KOESTLER.

Quand la fortune nous abandonne, nous accusons de tous nos désastres le soleil, la lune et les étoiles...

Shakespeare - Le roi Lear.

Complément de la rédaction:... et les ministres, les gendarmes et les policiers...

.....

On entendit de fort beaux discours du président régional, Odon Bodeux et du bourgmestre Jacques Fasbender, tandis que le président national, après avoir remercié plus particulièrement les édiles communaux, s'attacha à resituer le rôle de Habay dans le dispositif du 1 ChA en mai 1940, rappelant certains faits qui se sont déroulés le 10 mai et le sautage héroïque du pont de Rulles. Il souligna aussi les nombreux sacrifices au sein de nos unités des Bêrets Verts de la région d'Etalle, Habay et Tintigny. Une stèle fut dévoilée, dont nous espérons pouvoir publier la reproduction au prochain numéro. Un vin d'honneur termina la manifestation, tandis que la commune offrait une collation aux troupes et aux musiciens.

Rappelons que c'est à Habay que se tiendra le congrès national 1986. Nous sommes assurés d'un chaleureux accueil.

Le Belge, quelque désagréable qu'il soit, a un certain bon sens auquel on peut se fier; lui faire tout à fait courir l'aventure n'est pas si facile, mais les intérêts matériels lui tiennent beaucoup à cœur...

(Lettre de Léopold 1^{er} à son beau-père, le roi Louis-Philippe).

.....

UNE RUE DES CHASSEURS ARDENNAIS A LAVACHERIE (SAINTE-ODE)

Madame André CORNET-PECHEUR, bourgmestre de la commune de Sainte-Ode et fille de Chasseur Ardennais, nous a adressé un fort gentille lettre nous informant que la Société nationale du Logement, par l'entremise de la S.C. Ardenne & Lesse, en collaboration avec l'Administration communale, avait entrepris, il y a deux ans, de réaliser un lotissement de trente-huit habitations à Sainte-Ode, section de Lavacherie. Les travaux allant bon train, une inauguration partielle est prévue au prochain automne.

En sa séance du jeudi 2 mai, le Conseil communal devait décider de la dénomination à attribuer à cette rue unique du nouveau quartier.

Cette assemblée a marqué unanimement son accord sur la proposition de M^{me} le Bourgmestre pour le choix de «RUE DES CHASSEURS ARDENNAIS».

M^{me} A. CORNET a ajouté à sa communication: «Il m'était, en effet, apparu opportun en cette année du 40^e anniversaire de la libération des camps mais aussi du 45^e des glorieux et durs combats menés par nos chasseurs, de concrétiser ainsi notre affectueux attachement à nos vaillants soldats.»

Un chaleureux merci et l'espoir de nous retrouver nombreux à l'inauguration dont la date sera fixée prochainement et annoncée aussitôt.

RECHERCHE:

Le Président de la Section de HOUFFALIZE voudrait connaître le nom de la localité qui a baptisé une rue ou une place au nom du «Colonel ADAMS» 7^e Armée U.S.

Merci à qui fournirait ce renseignement.

LA FETE DE L'INFANTRIE

La Fête de l'Infanterie et les fastes de l'École d'Infanterie ont été célébrés à Arlon, le 31 mai, sous la présidence du lieutenant général Liebens, commandant les Forces de l'Intérieur, et en présence d'un grand nombre de personnalités militaires et civiles.

Programme traditionnel, avec un excellent discours du commandant de l'E.I., le colonel Babette, et dont voici un extrait:

«... La Paix dans la liberté est un bien précieux et fragile. Ce n'est jamais une concession à perpétuité. Les événements actuels nous le démontrent à suffisance. Cette réflexion nous invite, aujourd'hui et en ces lieux, à repenser notre rôle de soldat d'un Etat démocratique et par là, à renouveler notre engagement. A l'exemple de nos Anciens, représentés ici par leurs fraternelles, il nous appartient de faire face à tout danger menaçant nos libertés, de contribuer à la sécurité de notre pays. Tout au long de notre histoire, chaque fois que des fantassins se sont battus, c'était pour cela et rien que pour cela...»

Ensuite, notamment hommage au Mémorial de l'Infanterie et remise des Challenges et prix, avec cette année, choux blancs pour les Chasseurs Ardennais. Il faut dire qu'ils avaient fait amples moissons les années précédentes.

Roger Keyes UN REGNE BRISE Léopold III 1901-1941 (La vérité rétablie)

Au moment de mettre sous presse, nous avons reçu (en traduction française), l'important et capital ouvrage de Lord Keyes of Zeebrugge and Dover dont nous avons déjà parlé en page 7 de notre numéro 139.

Nous y consacrerons un article dans notre prochain numéro.

L'auteur a présenté lui-même son livre à la presse le 26 juin.

Editions Duculot, Gembloux - 576 pages - 1.395 FB.

En vente en librairie.

Hyménées

— Le 23 mars dernier, a été célébré à Bruxelles le mariage de M^{me} Christine Van Dessel, fille de M. et M^{me} Van Dessel-Borgniet et petite-fille de feu le colonel BEM H^{on} Jean Borgniet, avec M. Jean-Louis Garitte.

— D'autre part, le 7 juin, M^{lle} Anne Mathen, petite-fille du troisième président national, feu le colonel Edouard Mathen et ce M^{me} Mathen et fille du lieutenant-colonel BEM et de Madame Paul Mathen, a épousé à Wijnegem M. Jean-Pierre Blumberg.

Nos félicitations et vœux ce parfait bonheur.

— Le vendredi 21 juin, a été célébré à Kraainem, le mariage de Béatrice Dubucq, fille de notre vieil ami René Dubucq, directeur général honoraire de l'ONAC et de Madame Dubucq, avec Guy Janssens.

Félicitations et vœux bien chaleureux.



(Photos Gaston Triffaux, «Arlon-Carrefour»)

NOTRE 39^e PELERINAGE A VINKT

Nous étions moins nombreux que d'habitude, cette année à Vinkt. Il est vrai qu'un effort exceptionnel avait été accompli en 1984 et que le temps était peu engageant. Deux sections seulement avaient organisé un déplacement collectif: le Brabant et Huy. Un seul chef de Corps présent ou représenté: le lieutenant-colonel Van Nieuwenhove du 6 ChA; le colonel BEM Ferraro avait été empêché, en dernière minute, par un incident de santé.

Toutes les cérémonies, au programme traditionnel, se sont déroulées sous des averse orageuses: messe, cortège, hommages au monument, avec discours en néerlandais et en français par l'échevin M. l'Kint de Roodenbeke et le président national.

Pour terminer, reprise sous une pluie diluvienne, devant le mur des fusillés, face à l'église, où furent sauvagement abattus par les troupes allemandes un certain nombre d'innocentes victimes civiles, de l'évocation historique faite, l'an dernier, à Deinze devant le Roi et dont nous avons publié une adaptation française.

Voici un extrait du discours du président national:

«... Vinkt et Deinze ont connu l'an dernier, à cette époque, des heures attendues depuis longtemps, et par vous, et par les Chasseurs Ardennais. La visite de Sa Majesté le Roi s'est faite précisément dans le cadre de la commémoration du 50^e anniversaire de la constitution des régiments de Chasseurs Ardennais et de la remise de leurs drapeaux par S.M. le Roi Léopold III. On ne pouvait mieux choisir pour évoquer à la fois le comportement courageux des Bérêts verts à la hure — les tout premiers bérêts verts —, de la frontière est jusqu'à la Lys, et la communauté de sacrifices de la population civile et de ceux qui étaient venus pour la défendre. Mais aussi, les liens d'amitié forgés entre vous et nous par nos retrouvailles annuelles. Celles-ci constituent une éloquente réponse à l'encontre de ceux qui s'ingénient à dresser les Belges les uns contre les autres. Chez nous, il n'y a pas place pour des séparatistes. Nous nous trouvons bien chez nous, en Belgique, aussi bien en Flandre qu'en Wallonie.»

UN NOUVEAU CHEF DE CORPS AU 2^e ChA



Le lieutenant-colonel BEM Fernand Marchal ayant été amené à prendre le commandement du 2^e Chasseurs Ardennais, un successeur devait lui être désigné à la tête du 2^e Chasseurs Ardennais, unité de première réserve qui fait partie de la 12^e Brigade d'Infanterie motorisée que commande le colonel André Lefebvre.

C'est le lieutenant-colonel BEM Lambert Mertens, actuellement professeur à l'Institut royal supérieur de Défense — IRSD (ex-Ecole de Guerre) qui a été choisi. Bien que n'ayant jamais auparavant...? Chasseur Ardennais, il est très décidé à s'imprégner de notre esprit... particulier (et non particulièrement) et à s'intégrer rapidement dans la grande communauté des premiers bérêts verts.

Voici les principales étapes d'une carrière déjà bien remplie:

- 1960-1964: Chef de peloton au 3^e Cy;
- 1964-1966: Commandant de compagnie d'instruction au Centre d'Entraînement de Kitona (Zaire);
- 1966-1969: Commandant de compagnie au Centre d'Instruction n° 1, alors à Namur;
- 1969-1971: Adjoint S3 au 2^e Cy;
- 1971-1973: Stagiaire à l'Ecole de Guerre;
- 1973-1975: Commandant de compagnie au 2^e Cy;
- 1975-1977: Adjoint G2 à l'Etat-Major de la 1^{re} Division à Biersdorf (RFA);
- 1977-1984: Officier de projet pour le remplacement des véhicules blindés M75 et AMX;
- 1984-1985: Auditeur auprès du Collège de Défense de l'OTAN à Rome;
- Février 1985: Professeur au Centre d'Etudes de Défense.

Nous lui souhaitons un heureux commandement et l'assurons de tout notre appui.

COTISATIONS

Notre exercice social va du 1^{er} novembre au 31 octobre de l'année suivante. La formule la plus expéditive et la moins coûteuse consiste à effectuer d'initiative un versement au C.C.P. de sa section. (Voir en page 2).

Nous insistons pour qu'aucun versement ne soit fait au C.C.P. national sauf en ce qui concerne les versements de soutien pour le bulletin.

Dans nos sections HUY

Le Congrès de Neufchâteau

Toute l'Ardenne est recouverte d'un grand manteau blanc. Deux sillons marquent les routes, les maisons sont recroquevillées sous leur chape de neige, les sapins laissent tomber les bras et ont parfois un frisson qui les déteste un peu de leur fardéau.

Pas de moineau, pas une corneille, le vent et la bourrasque sont maîtres de la nature.

Courbés, nez au sol, les «sangliers» que nous sommes toulain dans les rues de Neufchâteau et s'engouffrent ou changent d'abri.

Le 28 avril, nous aurions admis un peu de grésil, mais ce froid intense et méchant nous met «chandelle au grognon».

Monsieur Météo, chestrolais d'origine, nous ne sommes pas contents! Pour notre quarantième Congrès national, à Neufchâteau en plus, vous vous deviez de nous mitonner ciel bleu, tendre brise et douce chaleur. Point besoin d'en référer à Râ, mais tout de même, un soleil d'avril... qui réchauffe la terre qu'il féconde... aurait été le bienvenu pour caresser nos crânes dégarnis et assouplir nos articulations grinçantes. Les dieux du ciel vous ont délaissés et nous ont joué vilaine farce!

Mais nous avons fait face!

Après un bel office raliste dans une église surpeuplée, nez rouge, bérêt vert bien enfoncé, bravant la tempête et derrière leurs drapeaux qui claquaient au vent, c'est par centaines qu'ils ont défilé fièrement devant les Autorités.

Vraiment, rien ne les arrête!

Séance académique, élections statutaires, comptes annuels, décorations et discours musclé de notre Président d'honneur.

«Et quand la bise fut venue...» et revenue, nous sommes entrés «sous» le Marché couvert pour nous

sustenter et nous réchauffer.

Illusion et réussite! Des plats chauds servis dans une «chambre froide»: potage et poulards fumants! Bravo!

Opération survie: les interstices du toit distillent sur nos épaules et dans nos assiettes une farine de neige qu'un vent malin et sournois nous distribue. Chacun en rit et la chaleur de notre amitié fait fondre rapidement ce... supplément inattendu.

Retrouvailles chaleureuses aussi où nous prenons plaisir à nous secouer plus fort mutuellement: c'est moins frisquet.

Nous avons Résisté et nous sommes prêts à Mordre, même dans la neige, lors du prochain Congrès.

Distinctions honorifiques

Toutes nos félicitations à nos membres dévoués qui se sont vu décerner une Médaille de mérite le 28 avril 85 au Congrès national à Neufchâteau.

Médaille de bronze:

— Henri Dorjo, Longs Triers 92, Huy.

Médaille d'argent:

- Emile Baguette, rue Vandervelde, Ben-Ahin;
- André Bolly, rue des Vallées 40, Vinalmont;
- Adolphe Lheureux, rue du Levant 8, Seilles;
- Robert Tanier, rue Trois Ponts, Huy.

C'étaient nos amis...

- Le Chasseur Ardennais Célis Ninane, rue de Dinant 121, Nandrin, décédé en mars 1985;
- Le Chasseur Ardennais Fernand Ancion, rue Griange 11, Huy, décédé en mars 1985.
- Nous leur avons rendu l'hommage dû à nos frères d'armes de 1940 et nous renouvelons aux familles nos condoléances émues;
- M. Lucien Mélard, place Jean Toussaul 6, Seilles, décédé en avril 1985;
- M. Gaston Smet, ch. de Liège 87, Huy, décédé en avril 1985. Membres protecteurs de notre section depuis de très nombreuses années. Nous renouvelons aux familles nos très sincères condoléances.

IM MEMORIAM

Le lieutenant-colonel Auguste LAMURY

Un de nos amis, particulièrement méritant au point de vue patriotique, nous a quittés, en sa 89^e année, précisément le jour de la Fête de l'Infanterie.

Auguste Lamury était né à Jambes, le 11 décembre 1896. Déporté durant la première guerre mondiale, il s'engagea au 7^e de Ligne, pour trois ans, le 7.5.1919, où il fut très rapidement nommé caporal, puis sergent. Ayant réussi les concours d'admission à l'Ecole militaire, il y entra le 22.11.1920, faisant partie de la 66^e promotion Infanterie-Cavalerie, celle du Prince Léopold. Modeste par nature, et tout en étant totalement fidèle à son Roi, il ne faisait pratiquement jamais allusion à son camarade de promotion. Peut-être, m'en a-t-il parlé incidemment une fois.

Nommé sous-lieutenant d'Infanterie en décembre 1922, promu lieutenant le 26.12.1925, il fut désigné le 19.11.1934, pour le 1^{er} Groupe mixte des Chasseurs Ardennais. Comme les autres jeunes officiers de l'immédiat après-guerre, il dut attendre longtemps sa promotion de capitaine, laquelle n'intervint que le 26 mars 1939, celle de commandant se situant le 26 décembre de la même année. Chargé de diriger le dépôt 1 ChA à Ennige, il fut affecté au CR/ChA en mai 1940 et rentra en Belgique le 25 août 1940. Mis à la disposition de l'OTAD, il fut chargé de la direction du bureau d'Arion en mai 1941.

Il a été reconnu résistant armé du 31 mai 1941 au 5 juin 1945. Le commandant Lamury fut arrêté à trois reprises par l'occupant: otage à Huy en avril-mai 1942; otage à Louvain d'août à octobre 1943. A nouveau, incarcéré à Louvain en avril 1944 et envoyé en Allemagne comme PG, d'où il revint en juin 1945. J'ai été à deux reprises son compagnon de captivité; il se distinguait par son moral élevé, son refus de toute compromission et une solidarité exemplaire. Ce qui n'était pas le cas de tous les détenus. Je me souviens qu'il entra dans une folle colère au fort de Huy, certaines personnalités, qui faisaient partie du groupe des otages, de composition sociale très variée, auraient voulu que les corvées soient accomplies par les détenus appartenant au milieu des travailleurs manuels. Il parut avec le plus modeste d'entre nous, originaire de la Rigole à Habay, réputé communiste, et qui avait fait partie de mon peloton en 1939-1940, pour aller quérir le bidon de soupe. Chacun comprit.

Charles-Henri NOTERMAN

Charles-Henri NOTERMAN

Un faire-part de sa famille nous a appris le décès, survenu le 12 avril 1985 à Oudenaarde, où il était né le 5 mai 1894, de Charles-Henri Noterman, volontaire de guerre au 10^e de Ligne en 1914-1918, Croix du Feu et Invalide de guerre.

Nos condoléances à sa famille.

Norbert LOUIS Membre du Conseil d'administration

Notre ami Norbert Louis, membre du conseil d'administration de la Fraternelle depuis plu-



Je me souviens être allé le trouver à son bureau, fin 1941-début 1942, pour lui demander de prendre le commandement du groupe d'Arion de la Légion belge. Il répondit affirmativement, sans l'ombre d'une hésitation. J'ajoute qu'à partir de mai 1942, il fut le président cantonal d'Arion du Service social du Chasseur Ardennais.

A son retour de captivité, il servit encore au Service social de l'Armée, d'octobre 1945 jusqu'au 31 décembre 1947, date de sa mise à la retraite. Nommé major de réserve à la date du 1.1.1948, il devint lieutenant-colonel de réserve honoraire en 1950. J'ajoute qu'il était notamment Croix de Guerre 1940 avec palme.

Il avait été hospitalisé un certain temps à Ste-Ode et avait résidé, ces dernières années, dans une maison de repos à Chanly où il s'est éteint paisiblement le 31 mai.

Nous garderons de lui un souvenir particulièrement attachant et nous présentons nos condoléances à sa famille, particulièrement à son fils, le commandant Jacques Lamury, affecté à l'Ecole d'Infanterie.

A.H.

Il avait été, sous l'occupation, délégué local du S.S. ChA à Lavaselle (Sibret) où il résidait et avait continué cette fonction de délégué communal dès la fondation de la Fraternelle. Il était un recruteur hors pair, et se déplaçait à bicyclette dans les villages de sa région pour recueillir les cotisations.

Le président national a été empêché, à son grand regret, pour des raisons de santé, d'assister aux obsèques. Il a reçu de M^{me} Louis un message émouvant qu'elle nous demande de publier.

Je vous remercie infiniment pour les paroles élogieuses adressées à mon mari défunt. Merci aussi pour votre message de condoléances à mon égard ainsi que pour toute ma famille. Veuillez trouver ici l'expression de notre profonde gratitude.

Cui, Monsieur le Président, mon mari était très fier d'être un Chasseur Ardennais et je ne pouvais que partager son enthousiasme et sa fierté. A de très nombreuses occasions, voire chaque jour, «les Chasseurs Ardennais» étaient un sujet de conversation qu'il appréciait.

Vous pouvez aussi croire, qu'il vous témoignait une grande admiration, autant pour votre bienveillance que pour votre dévouement inlassable à cette grande famille que sont les Chasseurs Ardennais.

A travers votre exemple il a, je crois, bien rempli sa mission et j'en suis fier.

Je voudrais, Monsieur le Président, solliciter une dernière faveur de votre part. Serait-il possible d'adresser par l'intermédiaire du bulletin périodique, nos plus sincères remerciements à tous les Chasseurs Ardennais qui, par leur visite, leurs prières, leur assistance aux funérailles, leur message de condoléances, ont partagé notre peine. Un merci tout particulier aux porte-drapeaux qui ont assisté aux obsèques, ainsi qu'aux Chasseurs Ardennais qui ont porté leur compagnon vers sa dernière demeure.

J'ai apprécié grandement l'organisation et le bel hommage rendu à mon mari par les Chasseurs Ardennais.

Veuillez agréer, Monsieur le Président National, l'hommage de mon profond respect ainsi que ma très haute considération.

Madame Norbert Louis,
André Lydie.

Une belle initiative

LIEGE - KUURNE

Afin de commémorer le 45^e anniversaire de la Bataille de la Lys, cent cinquante militaires du 12^e Bataillon de Ligne Prince Léopold ont refait, en quatre étapes, l'itinéraire du régiment en 1940, soit 130 kilomètres.

Le colonel BEM CASTERMANS, commandant la 7^e Brigade d'Infanterie blindée, dont fait partie le 12 LI, a effectué l'étape Marche-les-Dames / Fleurus, soit 35 km.

A quand une marche Vielsalm ou Marche-en-Famenne jusqu'à Vinkt, en passant par Belgrade et Temploux, Alsemberg, Alost, Termonde, Zwijnaarde?

LE CONGRES NATIONAL DE NEUFCHATEAU (28 avril 1985)

La plupart des routes de la Grande Ardenne étaient enneigées ou, en tous cas glissantes, au matin du dimanche 28 avril. Cela n'a pas empêché quelque six cents congressistes de gagner Neufchâteau pour notre rassemblement annuel. (Ci. commentaires dans notre éditorial).

La pluie tombait drue au moment où débutait la journée par une messe solennelle célébrée dans une église archi-comble par M. le doyen Rolin, avec la participation très appréciée de l'Union musicale chestrolaise et d'une excellente chorale... La pluie nous avait accordé une trêve très passagère pour le cortège qui défila devant les autorités pour s'arrêter place Ch. Bergh où hommage fut rendu au Monument aux morts, une gerbe de fleurs étant déposée par le colonel BEM Duysens, commandant militaire du Luxembourg.

La séance académique se tint ensuite dans la grande salle du Centre culturel, en présence de nombre de personnalités (liste partielle en annexe). Elle débuta, comme il se doit, par le salut à nos drapeaux et l'hommage aux morts; principalement, pour l'exercice écoulé: Joseph Schmitz, vice-président national et président de la section d'Arion; colonel Camille Delogne, vice-président de la section 1 ChA; Prosper Sevenants, président de la sous-section de Molenbeek; Léopold Declaye, trésorier de la section Liège-Verriers; Joseph Ficalle, secrétaire-trésorier de la section de Houffalize-Ciney-Gedinne; Jean Bonmariage, secrétaire-trésorier honoraire de la section d'Erezée; Norbert Louis, administrateur national pour la section de Bastogne-Martelange-Vaux s/Sûre.

Le bourgmestre de Neufchâteau, M. Claude Guiot adressa alors un cordial message de bienvenue aux premiers Bérêts vêts.

Le président national remercia l'assistance et plus particulièrement les autorités présentes, et notamment trois nouveaux chefs de Corps (It-col Pochet au 20 A; It-col BEM Marchal au 3 ChA; It-col BEM Mertens au 2 ChA). Il excusa notamment l'absence du ministre Louis Olivier; du lieutenant général Liebens, des généraux Raes, Chabotier, Magon, Stephany et Berglez; du colonel O'Bryan, attaché militaire des Etats-Unis; des sénateurs-bourgmestres Bossicart et Dalem; des colonels Babette, Cassemans et Lefebvre, etc...

Il rappela que, durant la mobilisation, la ville de Neufchâteau abrita le Q.G. de la 1^{re} D ChA et le P.C. du 1 ChA, et que les Chasseurs Ardennais conservaient un souvenir particulièrement sympathique de l'accueil de la population.

Après avoir remercié chaleureusement la section de Neufchâteau-Librumont, et particulièrement le président Joseph Mouzon et le secrétaire-trésorier Théo Ledent pour la préparation du congrès, il évoqua la vitalité de la Fraternelle quadragénaire et le dévouement, en particulier, des dirigeants nationaux et de sections, et des porte-drapeaux.



L'année 1984, celle du 40^e anniversaire de la constitution de nos régiments, restera mémorable à tous égards. Et voici que, cette année, la Fraternelle compte quarante années d'existence. Il évoqua les débuts, avec le Service social du Chasseur Ardennais, et notamment les noms du gouverneur Greinck, d'Alphonse Dantine et de René Dubucq; les grands heures de la Fraternelle, qui a compté jusqu'ici, au niveau national, quatre présidents, cinq secrétaires nationaux, deux trésoriers nationaux et un trésorier national adjoint. Mais, elle ne serait rien sans les concours dévoués et toujours désintéressés, des administrateurs, dirigeants de sections, porte-drapeau, délégués locaux, etc... Maintenant, il faut tourner les yeux vers le futur, dans la fidélité et la fierté.

Vint alors la traditionnelle et légitime obligation de l'assemblée générale statutaire de l'ASBL «Fraternelle ChA». C'était la... quarantième. Brève introduction du président: approbation unanime des rapports; décharge de gestion au C.A.; maintien de la cotisation fédérale à 100 F; accord sur le nouveau budget. Puis, le morceau de... résistance: les élections statutaires. Trois fonctions d'administrateur étaient vacantes par suite de décès. Pour celle de vice-président national, en vue du remplacement de Joseph Schmitz, il y avait deux candidats: Marcel Jacques, ancien du SS ChA et trésorier de la section de Florenville, d'une part; Edgard Vander Poorten, membre du comité du Brabant. Le premier fut élu au scrutin secret, à une très large majorité. Fernand Crochet fut réélu en qualité de trésorier national et Albert Gustin, comme administrateur du bulletin. Pour remplacer les administrateurs-conseillers décédés, à savoir les colonels Borgniet et Lalière, le colonel Marlière, président d'honneur de la section Liège-Verviers, et Jacques Arnould de la section de Bouillon furent élus par acclamations. Il en fut de même pour les administrateurs représentant les sections où, cependant, des modifications sont intervenues: pour la section de Bastogne, le président Kléber Cady en lieu et place de Norbert Louis, décédé; pour Erezée, Victor Séleck loco Yvon Lomré, démissionnaire; et pour Liège-Verviers, le nouveau président Jean Bricart, remplaçant le lieutenant-colonel Sacré, qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat.

Le congrès national 1986 sera organisé par la section d'Etalle à Habay et celui de 1987 se tiendra à Bastogne.

Vint le moment des HONNEURS:

Le président national remit la plaquette d'honneur de la Fraternelle au bourgmestre Claude Guiot, puis congratula très chaleureusement Fernand Crochet, trésorier national depuis vingt-cinq ans (Cf. article séparé) et le général Champion remit quatre des cinq médailles d'or décernées cette année, Albert Etienne étant absent pour raisons de santé.

Point d'orgue de la réunion: le discours de clôture du président d'honneur, reproduit intégralement par ailleurs et qui fut longuement applaudi.

Ce fut le moment de gagner le marché couvert pour le banquet, sous les rafales de neige. Là-bas, on chercha à se réchauffer comme on le pouvait. Certains ont d'ailleurs vite découvert des moyens éprouvés. Le traiteur et son personnel, ainsi que les participants ont fait preuve de beaucoup de courage et de compréhension. Que peut-on contre les éléments déchainés. Il fera beau l'an prochain à Habay, et l'«Café y s'ra là...!



Allocution de bienvenue du bourgmestre.

PRINCIPALES PERSONNALITES

- MM. Charles-Ferdinand NOTHOMB, Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur et de la Fonction publique;
- Charles LELEU, Président du Conseil provincial;
- Colonel BEM DUYSSENS, Commandant militaire de la province et de l'ETBI (Ecole des Troupes blindées);
- Claude GUIOT, Bourgmestre de Neufchâteau;
- Mme M. Th. GODINACHE-LAMBERT, Sénateur;
- Elie DEWORME, Sénateur;
- Joseph MICHEL, Vice-Président de la Chambre des Représentants;
- Colonel e.r. Jean MILITIS, député;
- Général e.r. Lucien CHAMPION, Président d'honneur de la Fraternelle;
- Général e.r. John GROVEN, ancien Chef d'Etat-Major de la Force terrestre;
- Colonel SCHMIT, Commandant le Groupe territorial de Gendarmerie de la province de Luxembourg;
- Georges LIBERT, Jean-Marie ANDRE, Gérard MATHIEU, Armand BARRIERE, Députés permanents;
- Jean JAVAUX, Bourgmestre de Martelange;
- Colonel e.r. Louis MARLIÈRE;
- Lieutenant-Colonel P. BELCHE, Commandant en second de l'Ecole d'Infanterie;
- Colonel BEM A. FERRARO, Commandant le 1^{er} Chasseurs Ardennais;
- Lieutenant-Colonel BEM F. MARCHAL, Commandant le 3^e Chasseurs Ardennais;
- Lieutenant-Colonel J. POCHET, Commandant le 20^e d'Artillerie;
- Lieutenant-Colonel C. BERNARD, Commandant le camp de Vogelsang;
- Lieutenant-Colonel (R) G. VAN NIEUWENHOVE, Commandant le 6 ChA;
- Lieutenant-Colonel (R) G. BATSELE, Commandant le 4 ChA.

**Allocution du Général-Major L. CHAMPION
Président d'Honneur de la Fraternelle
des Chasseurs Ardennais**



Cela fait un certain temps que je ne suis plus monté à cette tribune à l'occasion de nos congrès annuels. Et, peut-être, certains penseront-ils tantôt que le silence convenait mieux à l'un des vieux sages de la tribune...

Mais voilà! Si l'on peut concevoir, dans certaines circonstances, que «se taire n'est pas accepter», il arrive un moment où ne rien dire relèverait d'une sorte d'abandon moral à quoi on ne peut se résoudre dans une assemblée comme la nôtre. C'est pourquoi je voudrais vous rappeler aujourd'hui quelques phrases prononcées par le Roi en juillet dernier, à l'occasion de notre fête nationale:

«...JE CONTINUERAI SANS ME LASSER A VOUS DIRE CE QUE JE PENSE DE L'UNION DES BELGES, PARCE QUE C'EST LE RÔLE DU ROI D'EN PARLER, PARCE QUE CETTE UNION, JE LA CROIS PLUS QUE JAMAIS NECESSAIRE. MAIS AUSSI PARCE QUE JE SAIS QUE LA GRANDE MAJORITE DE NOS COMPATRIOTES PENSENT DE MEME ET NE SONT PEUT-ETRE PAS FACHES DE L'ENTENDRE DIRE...»

Appel pathétique s'il en est! Mais qui ne peut masquer cette constatation quasi quotidienne que, ce que l'on entend surtout, c'est le tintamarre des démolisseurs de la Belgique, des fédéralistes de tout bord sinon des séparatistes à peine encore honteux et qui ne manquent pas, au sud comme au nord, d'entretenir les brandons d'une discorde suicidaire à l'encontre de la majorité des Belges. Majorité, hélas, trop silencieuse mais cependant consciente de se trouver entraînée sur des voies incertaines où des ambitions et des intérêts qui devraient rester subordonnés contestent, sinon même refusent, la priorité à l'union des Belges.

Alors, disons-le tout net, parce que nous ne sommes ni sans mémoire, ni sans inquiétude pour l'avenir:

- Nous, qui avons de seize à trente-cinq ans aux alentours de l'An 40, nous avons vécu dans la conception du principe unificateur d'un Etat belge au service du peuple belge et, partant, occupé AVANT-TOUT des intérêts permanents de la nation belge tout entière.
- Admirable simplicité d'une synthèse politique au sens le plus élevé du terme et que nous avons défendue, de nos frontières de l'Est aux champs de bataille des Flandres; tout comme nos aînés de 14-18, de Loncin à l'Yser.
- Admirable perspective aussi, toujours ouverte quoi que l'on veuille nous faire croire, comme la voie royale la mieux adaptée aux nécessités, même évolutives, de ce carrefour-Belgique où nous vivons ensemble d'Ostende à Arlon et de Maaseik à Tournai.
- Où nous pouvons continuer à vivre unis, mais à deux conditions essentielles: la première, c'est qu'il reste assez de volonté politique, au plan où doit se manifester la conscience nationale, pour maintenir la primauté de l'union des Belges sur toutes autres considérations; et que cette volonté politique s'exprime hautement et clairement au nom de la majorité des Belges; et, la seconde, c'est qu'il faudra qu'en même temps il reste partout en Belgique suffisamment de Belges qui ne renoncent jamais à s'affirmer comme tels.

Je pense que nous en sommes depuis toujours, mes camarades, et je crois même que nous en restons fiers!

TELEGRAMME

A Leurs Majestés le Roi et la Reine
Château de Laeken
1020 BRUXELLES.

Les Chasseurs Ardennais, réunis en congrès national à Neufchâteau pour y commémorer le quarantième anniversaire de la fondation de leur Fraternelle, adressent à leurs Majestés le Roi et la Reine l'expression de leur ardent loyalisme et réitérent leur profond attachement à la Dynastie et à l'unité de la Belgique, rejetant toute forme de séparatisme.

Albert HUBERT,
Président national.

Monsieur le Président national,

Le Roi et la Reine ont été très sensibles à l'aimable message que vous leur avez adressé à l'occasion du Congrès national au cours duquel fut commémoré le quarantième anniversaire de la fondation de la fraternelle des Chasseurs Ardennais.

Leurs Majestés me chargent de l'honneur de vous transmettre, ainsi qu'à tous ceux dont vous vous êtes faite l'interprète, leurs sincères remerciements.

Veillez agréer, Monsieur le Président national, l'assurance de ma considération très distinguée.

Général-major J. CHARLIER,
Chef de la Maison Militaire du Roi

**Médailles d'or
à...**



René Laurant.



Julien Dumont.



Léon Hanneuse.



Joseph Haidon.

**Hommage à FERNAND CROCHET,
trésorier national depuis vingt-cinq ans**



A la fin de la séance académique du congrès de Neufchâteau, le président national a rendu un très vibrant hommage à notre ami Fernand Crochet. En effet, celui-ci est trésorier national de la Fraternelle depuis vingt-cinq ans. Il a succédé à Pierre Conter en 1960. En outre, l'ami Fernand a été trésorier de la section d'Arlon du S S ChA dès sa fondation en 1941 et il est depuis toujours trésorier de cette section dans la fraternelle. Le président a notamment souligné sa compétence, sa méticulosité, sa régularité expéditive, en un mot la perfection de son travail. Il lui a annoncé que le lendemain, il trouverait chez lui un présent du conseil d'administration et des sections, sous la forme d'une chaîne HiFi. Le président a, de son côté, offert un très beau bouquet de fleurs à M^{me} Crochet, lors du banquet.

**MEDAILLES DU MERITE DE LA FRATERNELLE
PROMOTION 1985**

MEDAILLES D'OR (5)

Section de Bastogne

Albert ETIENNE, Président d'honneur, Bastogne

Section du Brabant

René LAURANT, porte-drapeau

Section de Vielsalm

Julien DUMONT, Vielsalm
Léon HANNEUSE, Vielsalm
Joseph HAIDON, Liernée

MEDAILLES D'ARGENT (65)

Section d'Arlon

Georges FLAMAN, Arlon
René WOHNER, Arlon

Section d'Athus

Roger BIOT, Athus
Joseph CLAUDE, Athus
Edmond MULLER, Sélange
Victor TOSQUIN, Athus

Section de Bastogne

Albert ELHEN, Bourcy
Henri GRANDJEAN, Martelange
Léon JEANJEAN, Président provincial FNAPG, Bastogne
Edgard LANNERS, Bastogne
Joseph MARQUET, Fauvillers
Joseph PEUTTMAN, Bastogne
René ROSIERES, Volaville
Jean WELES, Trésorier, Bastogne
Louis ZINJE, Secrétaire, Bastogne

Section de Bertrix-Paliseul

Camille DUMAY
Edouard HOUCARD
Marcel LEBAS
Albert LABBE
Raymond PIGNOLET-RAGUET (M^{me})

Section de Bouillon

Henri BRASSEUR, Corbion
André COLLIGNON, vice-président, Bouillon
Albert DAMIEN, Dohan
Clément DRAPIER, trésorier, Bouillon
Arsène LEONARD, Noirefontaine

Section du Brabant

Henri GOFFINET, porte-drapeau adjoint
Georges QUINET, commissaire
Eugène WAUTERS, secrétaire

Section d'Etalle

Odon BODEUX, président, Houdemont
Vital DUSSART, Sainte-Marie-sur-Semois
Lucien PARISSÉ, Houdemont

Section de Florenville

Olivier ADAM, Florenville
Joseph BACK, secrétaire, Florenville
Albert CHLEIDE, Jambouge
Louis DUPONT, Florenville
Fernand GERARD, Florenville
Jean GOFFINET, Termes
Roger KRIPPELER, Margut (France)
Louis PIERRE, Villers-devant-Corval
Jules VARLOTEAU, Pin

Section de Houffalize

Arlite ATTERT, Lavacherie
Maurice DELESCAUT, Membre
Noma ERPELDING, Athus
Joseph LEONARD, Forrières
Jean LOMBET, porte-drapeau
René ROUSSEAU, Assesse
François WILLEM, Ohey

Section de Huy

Emile BAGUETTE
Ancré BOLLY
Adolphe LHEUREUX
Robert TANIER

Section de Liège

Léopold DECLAYE, ancien trésorier
(à titre posthume)

Section de Marche-en-Famenne

Fernand DEROUA, Marloie
Ancré HOUSIAUX, Hollogne
Marcel SEPUL, Marloie

Section de Neufchâteau

Jean FRANÇOIS, Libramont
Hubert HERMAND, Libramont
Albert HOLLAY, Saint-Médard
Edouard PIERLOT, Warmifontaine
Félicien PIERLOT, Les Fossés
Célestin TOUILLIAUX, Saint-Pierre

Section de Saint-Hubert

Gilbert HOTTON, porte-drapeau
Joseph LABIOUSE, secrétaire trésorier

Section de Vielsalm

René VELTGEN, Dison

Section de Virton

Camille FENAT, porte-drapeau, Mussy-la-ville

MEDAILLES DE BRONZE (57)

Section d'Arlon

Alfred BEECKMAN, Arlon
Léon CLAUDE, Musson
Henri FAACK, Arlon
Camille GOBYM, Longwy-Haut
Jules LECOMTE, Arlon
Gaston MATHIEU, Fouches

Section d'Athus

Jean-Pierre COOS, Messancy
Léon DUVIGNAUD, Halanzy

François ETTINGER, Messancy
Joseph SCHILTZ, Sélange
Léon VAN PARYS, Halanzy

Section de Bastogne

Aimé DUFOR, Remoiville-Hompré
Jules HENRARD, Erionfouat-Remagne
Elie HINCKELS, Mageret
Léon MAYON, Bastogne
Louis PAQUAY, Foy-Notville
Alphonse Poncelet, Ortho
Arsène SIMON, Remagne
Arthur WEINQUIN, Ortho

Section de Bouillon

Jean GREGOIRE, Corbion
Eugène JACQUES, Mogimont
Noma MAHOUX, Sensenruth

Section de Florenville

Jean ALEXANDRE, Lacuisine
Roland BOUILLON, Florenville
Joseph DELOBBE, Fontenoille
Antonin GENGOUX, Izel
Robert GILLARDIN, Les Bulles
Ernest GILLI, Bruxelles
Jean GOFFINET, Moyen-Izel
René MAITREJEAN, Jambouge
René MOËNS, Florenville
Zéphir NOËL, Jambouge
Carl THEATRE, Sainte-Cécile
Albert THEODORE, Florenville

Section de Houffalize

Léon BAIJOT, Oisy
Paul LUCY, Gedinne
Albert MICHAUX, Louette-Saint-Denis
Raymond NEMIRY, Gedinne
Ernest NOLLEVAUX, Maissin
Paul WAVREILLE, Vencimont

Section de Huy

Henri DORJO

Section de Liège

Léon MATHIEU, vice-président

Section de Marche-en-Famenne

Albert FLAMION, Marche
Alain GAIL, Marche
Arsène MOSTENNE, Marloie
Lucien PIERRE, On

Section de Neufchâteau

Albert BIHAIN (abbé), Laneuville
(à titre posthume)
Albert LEGRAND, Recogne

Section de Saint-Hubert

Joseph BELGES, Bras
Léon DUCHENE, Libin
Raymond HENNEAUX, Libramont
Romain LEMAIRE, Bras
Jean MAZIERES, Saint-Hubert
Paul NEMRY, Libin
Emile PONCELET, Saint-Hubert
Firmin THOMAS, Vesqueville

Section de Vielsalm

Augustin DECOT, Gouvy

Les photos sont de Marcel LEURIS.

PHOTOGRAPHIES 1939-1940

UN APPEL

Le Centre de Recherches et d'Etudes historiques de la seconde guerre mondiale (Place de Louvain 4, Bte 19, 1000 Bruxelles), dispose d'une assez belle photothèque comptant plus de deux cent mille photographies. Malheureusement, elle ne dispose pratiquement pas de photos en ce qui concerne l'armée mobilisée en 1939-1940, ni pour la campagne de mai 1940.

Le Directeur du Centre, M. Jean VANWELKEN-HUYZEN lance donc un appel à ceux qui posséderaient des photos d'époque. Les documents prêtés feraient l'objet d'une reproduction et seraient restitués rapidement à leurs détenteurs. Bien entendu, il serait souhaitable de les accompagner d'une légende. On peut envoyer les photos directement au Centre ou sous le couvert du président national.

Celui-ci remettra à la photothèque en question des photos en sa possession, et notamment celles qui lui ont été confiées pour publication de «Photos-Souvenirs» dans notre bulletin. Ces publications ne peuvent être faites qu'en fonction de la place disponible, et nous avons eu beaucoup d'actualités depuis deux ou trois ans.

Les peuples qui ne veulent pas se défendre suscitent le malheur. C'est toujours par chez eux, comme par hasard, que se ruent les invasions.

(Amiral Philippe de GAULLE).

Le 15 août, au Fort de Loncin

La Fraternelle royale des Garnisons des Forts de Liège et le Front de Sauvegarda du Fort de Loncin commémoreront le 71^e anniversaire de l'explosion du Fort de Loncin:

- 16 h 45: à l'intérieur du fort, dans le front de gorge, hommage au mémorial de la garnison;
- 17 h: Messe du Souvenir, concélébrée et accompagnée de chants par le groupe vocal «Les Valeureux Liégeois»;
- 18 h 15: Réception en la salle «La Tonnelle».

Le gouvernement n'a pas de propositions à faire mais des ordres à donner.
(Charles de GAULLE)

DES MISSILES A FLORENNES

Après des hésitations, des tergiversations, des consultations dans plusieurs capitales, le gouvernement belge a opté pour le déploiement immédiat des seize premiers missiles Cruise.

Conformément aux décisions prises en 1979 et 1980, quarante-huit euro-missiles doivent être installés dans notre pays en 1987 au plus tard sauf si les négociations de Genève aboutissent à une réduction des armements. Le mois de mars 1985 a été retenu comme date d'implantation des premiers missiles; les travaux de préparation de la base ont débuté en 1980 et étaient achevés début mars 1985. La Belgique a été un partenaire fiable de l'OTAN et il est certain qu'elle doit le rester pour faire poids dans l'Alliance en faveur de la détente. Son attitude face au problème de l'installation des missiles confirme cette fiabilité. Pour assurer le plein succès des négociations de Genève, il faut pouvoir exercer une pression sur l'URSS afin qu'elle accepte une réduction de son arsenal nucléaire en vue d'un rétablissement de l'équilibre. Le meilleur moyen de pression est incontestablement le déploiement de missiles. Sans une attitude de fermeté adoptée à leur endroit, les Soviétiques ne seraient pas revenus à la table des négociations.

Le déploiement en Europe de missiles de croisière constitue seulement un moyen de dissuasion. Il ne faut pas regarder l'OTAN comme une Alliance offensive, au contraire elle a été créée dans un but purement défensif et recherche un équilibre des forces en présence à un niveau d'armement le plus bas possible.

D'aucuns pensaient que la manifestation du 17 mars dernier n'avait plus de sens vu la décision gouvernementale. Les instigateurs de l'action pacifiste l'ont considérée comme une provocation et ont fait de la marche une réponse massive à cette «méprisante prise de position» du gouvernement.

L'honnêteté exige le respect de ses engagements que je sache! Le gouvernement a servi les intérêts supérieurs du pays. La Belgique est restée solidaire de ses Alliés atlantiques, son honneur est sauf et c'est ce qui importe.

Parmi les manifestants se trouvaient surtout des jeunes mus par l'exubérance qui les caractérise, beaucoup de petits enfants qui ne comprennent pas la raison de leur présence, de paisibles citoyens remplis de bonnes intentions mais naïfs au point de ne pas se rendre compte du danger que constitue l'installation ininterrompue de SS20. Il y avait également des contestataires, des agitateurs-nés qui ne cherchent qu'à jeter le trouble et des éléments

subversifs, déstabilisateurs de l'Etat, antimilitaristes de surcroît à la solde des ennemis de l'OTAN.

Ces «messagers de la paix» ne devraient pas perdre de vue que le nombre de SS20 braqués sur l'Europe occidentale augmente d'année en année: 330 fin 1982; 360 fin 1983; 387 fin 1984; 397 en janvier 1985. Une installation récente porterait le nombre à 414 face à 118 missiles nucléaires à portée intermédiaire complets tenu du déploiement belge. Quelle disproportion! Que l'Europe de l'Ouest est pacifique!

La situation actuelle ressemble étrangement à celle qu'a connue la Belgique dans l'entre-deux-guerres. La volonté de désarmement à tout prix, l'état d'esprit des mouvements pacifistes rejoignent la politique du «fusil brisé» et de neutralité prônée avant 1940. Les groupements subversifs quels qu'ils soient, antidémocratiques et antimilitaristes qui gangrènent le pays ressemblent comme des frères au mouvement rexiste de Léon Degrelle dont les méthodes et la technique de propagande étaient calquées sur celles des nazis et au Vlaams Nationaal Verbond (VNV) de Staf De Clercq qui voulait la suppression de la Belgique.

La politique défaitiste menée au sein de l'Armée par le traître second nommé durant la mobilisation de 1939 et l'incitation à la reddition massive sans ouvrir le feu sur les Allemands est en quelque sorte avancée actuellement attendu que des jeunes gens, objectifs de conscience par conséquent antipatriotes, bénéficient d'un statut légal et ne perdent aucun droit du bon citoyen.

Pour se faire une idée de la recherche d'expansion de l'URSS, il suffit de considérer les gains territoriaux réalisés par ce pays depuis 1939. Après l'invasion russe, la Finlande, malgré une résistance héroïque qui dura trois mois, dut céder la Carélie occidentale et une partie de la Laponie. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les Pays Baltes à savoir l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie sont devenus Républiques socialistes soviétiques. La Pologne perdit la Volhynie et la Galicie orientale qui revinrent à l'Ukraine et les régions de Pinsk, Grodno ont été rattachées à la Russie Blanche. La Prusse orientale fut partagée entre l'URSS et la Pologne. La Tchécoslovaquie se vit amputée de la Ruthénie et la Roumanie fut privée de la Bucovine du Nord et de la Bessarabie. A côté de ce gain de territoire, l'URSS exerce une domination sur la République démocratique d'Allemagne, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie et l'Albanie.

Cette politique expansionniste des Soviétiques ne se limite pas seulement à l'Europe. Des pays tels que la

Corée du Nord, Cuba, le Yémen du Sud, l'Angola, la péninsule vietnamienne, le Mozambique, l'Ethiopie, le Cambodge sont contrôlés indirectement par l'URSS. Plus récemment en 1980, l'Afghanistan a été également absorbé.

Si les pacifistes se donnaient la peine de se pencher sur le passé, ils remarqueraient qu'il y a un demi-siècle le nazisme, régime dictatorial, s'installait en Allemagne. Le «Führer» prépara minutieusement son plan d'élargissement de l'espace vital allemand et établit en Europe au fur et à mesure de ses conquêtes ce qu'il appelait l'ordre nouveau qui devait favoriser la domination de la race germanique sur les autres races.

Le 15 mars 1938 fut proclamé l'Anschluss, en d'autres termes le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne nazie. A la conférence de Munich, tenue du 29 au 30 septembre 1938, la France et l'Angleterre dans l'espoir d'éviter la guerre acceptèrent l'annexion des Sudètes par l'Allemagne. En 1939, Hitler encouragea dans sa politique d'expansion par les avilissants accords de Munich revendiqua le couloir de Dantzig et l'occupation qui s'ensuivit fut à l'origine de la Seconde Guerre mondiale.

Quarante-sept ans après, si nous substituons Angola, Cuba, Mozambique, Afghanistan à l'Anschluss, Sudètes, Dantzig, la situation apparaît semblable, seul le prédateur a changé.

Pour convaincre les Etats-Unis d'arrêter le déploiement de leurs missiles, M. Gorbatchev a annoncé un moratoire sur l'installation des fusées soviétiques à portée moyenne qui prendra fin en novembre. La décision ultérieure qu'adoptera l'URSS dépendra de l'attitude positive ou négative des USA face à l'exemple soviétique.

Le gouvernement américain a rejeté l'offre de moratoire unilatéral du déploiement des missiles soviétiques à moyenne portée en Europe et on ne peut que l'approuver.

Le numéro un soviétique réitère de précédentes offres visant à imposer un moratoire à un moment où l'URSS bénéficie de la supériorité. Le gouvernement américain appelle l'URSS à négocier plutôt des réductions substantielles des armements aux pourparlers de Genève. Tel est la déclaration du porte-parole de la Maison Blanche.

Les négociations de Genève doivent être menées de main ferme, elles ne peuvent être un marché de dupes. Si Genève devait se nommer Munich, nous tomberions de nouveau sous la domination d'un régime totalitaire qui n'a rien à envier à celui que nous avons connu il y a quarante-cinq ans.

A quoi auraient servi les sacrifices de tous ceux qui ont combattu pour reconquérir nos libertés?

LEON VAILLANT.

1 ChA

NOUVELLES FAMILIALES

Mariages

- Le capitaine Verbieste avec Mlle Ariette Lesire;
- Le sous-lieutenant Jean-Marie Sainte avec Mlle Anne Fievel;
- Le caporal Gilmaire avec Mlle Ena Cleessens;
- Le soldat Charier avec Mlle Danielle Ernoux;
- Le caporal Chavepeyer avec Mlle Patricia Van Aken;

- Le caporal Van de Putte avec Mlle Maryline Cowez;
- Le caporal Laudelout avec Mlle Corine Baudet;
- Le caporal Guillams avec Mlle Anne Bare;
- Le caporal Marloye avec Mlle Brigitte Lespagnard.

Tous nos vœux de bonheur les accompagnent.

Naissances

- Fabien, chez le caporal et Mme Vrancken;
- Eloïse, chez le lieutenant et Mme Steyart;
- Madeline, chez le sergent et Mme Pesesse;

- Patrick, chez le caporal et Mme Tilmant;
- Jennifer, chez le soldat et Mme Vanmelkebeke;
- Charlene, chez le soldat et Mme Barbiau;
- Fabien, chez le caporal et Mme Dombek;
- Sandrine, chez le 1^{er} sergent et Mme Maassen;
- Yannick, chez le caporal et Mme Laudelout;
- Christophe, chez le caporal et Mme Boterdaal;
- Nicolas, chez le 1^{er} sergent et Mme Wery P.;
- Ludovic, chez le soldat et Mme Lecarme.

Bienvenue à tous ces petits chasseurs et chasseuses et toutes nos félicitations aux parents heureux et comblés.

LE SANGLIER, emblème de notre Ardenne

En hommage à notre ami Armand BRAIBANT, récemment disparu, et qui était un grand connaisseur de la faune de la Grande Ardenne, laquelle inclut aussi la Gaume, nous nous permettons de reprendre l'article suivant qui a paru, il y a un certain temps, dans la revue «Luxembourg Tourisme».

Pour rappel, Armand Braibant fut président, durant l'occupation, du Service social du Chasseur Ardennais pour le canton de Virton.

Si l'on en croit l'étymologie, sanglier viendrait du latin «singularis» qui signifie solitaire. Or, jusqu'à trois ans, les sujets d'une même famille restent en compagnie. La laie ne quitte pas ses marcassins, elle les guide à la recherche de la nourriture, elle les avertit du danger, elle les défend au besoin. Ce sont les vieux mâles qui vivent en solitaires.

Selon leur âge, les sangliers portent différents noms: les marcassins sont les jeunes dont la livrée est striée de bandes grises et noirâtres (jusqu'à six mois environ); ils deviennent ensuite bêtes rousses (ou bêtes de compagnie) puis ragots (entre deux et trois ans), tiersans, quatrans, grands sangliers, solitaires.

Pendant la journée, le sanglier dort dans sa bauge au cœur de la forêt. Il la choisit selon le temps et les saisons. A l'époque des moissons, il se rapproche des lisières, car il sort toutes les nuits pour visiter les champs de pommes de terre, de céréales ou de maïs dans lesquels il cause parfois des dégâts considérables, car il s'y vautre et piétine bien plus d'épis qu'il n'en mange. Vers le matin, il regagne les bois. Au passage, il se vautre dans une scuille (mare) pour s'enduire de boue et se faire ainsi une carapace qui le protège des parasites et des mouches. Il se frotte à un tronc (souvent le même), donne quelques coups de boutoir pour déterrer une larve, un lombric, arracher une racine. Il suit des itinéraires bien marqués que même les sangliers étrangers empruntent d'instinct.

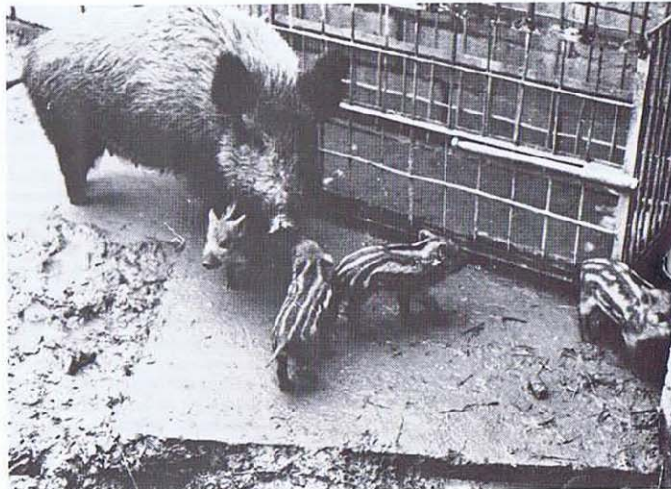
Dans la forêt, à part l'homme, il ne craint personne, mais il ne s'aventure que prudemment. Son odorat exceptionnel et son ouïe très fine l'aident à éviter les mauvaises rencontres. Si vous êtes placé à mauvais vent, le sanglier vous éventera de loin et fera demi-tour.

Le sanglier est essentiellement nomade, contrairement aux cervidés, et surtout au chevreuil, qui restent fidèles à leurs cantonnements.

Un vieux mâle séjourne rarement plus de quelques jours dans les mêmes parages. Il les quitte pour y revenir après avoir fait plusieurs stations analogues dans les bois voisins. Il n'est pas rare qu'il parcoure des dizaines de kilomètres en une nuit. On reconnaît à leurs empreintes quelques gros sangliers qui vont et viennent ainsi jusqu'au jour où une balle met fin à leurs pérégrinations.

Il se produit même, de temps à autre, de véritables migrations de bandes assez importantes de sangliers. Au cours de ces longs déplacements, ils franchissent les fleuves et les montagnes, poussés par un instinct millénaire dont les mobiles nous échappent.

Une chose a été constatée, c'est que ces migrations se font toujours d'est en ouest, exactement comme les migrations (ou invasions) humaines, dans le sens de la marche du soleil.



Par une hérésie difficile à admettre, le sanglier n'est pas considéré comme «gibier», mais bien comme un «fauve». On peut donc le tirer toute l'année, sauf en janvier-février par temps de neige.

S'il n'a pas complètement disparu de nos forêts (mais cela ne saurait tarder si l'on ne change pas son statut), c'est qu'il sait se défendre et qu'il est assez prolifique. Les laies mettent bas, en avril-mai, trois à dix marcassins selon leur âge. Mais il en survit rarement plus d'une demi-douzaine. En général, il n'y a qu'une portée par an. Cependant, lorsque les glancs sont abondants (comme en 82, mais cela n'arrive que tous les 8 à 10 ans), le rut est plus précoce et une deuxième portée est possible en automne.

Celui qui, pour la première fois, voit foncer un sanglier à travers bois, est surpris par sa vitesse, sa souplesse et sa puissance. J'en ai vu franchir d'un bond un chemin creux forestier, gravir en un clin d'œil un talus escarpé, dévaler des pentes abruptes à une allure vertigineuse. Ils passent comme des bolides entre les baiveaux et les gaulis avec une sûreté qui confond.

Un autre sujet d'étonnement est leur façon de s'éclipser sans qu'on les entende, comme s'ils s'étaient volatilisés.

Faisons un sort à cette croyance du sanglier dangereux qui se rue sur le chasseur quand il

est blessé. Bien sûr, il est dangereux quand, blessé et incapable de se sauver, il s'est réfugié dans un fourré et qu'il se sent coincé. Alors, dans un dernier sursaut il fera tête aux chiens, en découdra l'un ou l'autre, et tente une dernière charge. Pour le reste, considérez le sanglier comme parfaitement inoffensif. L'odeur de l'homme le fait fuir et sa vue encore davantage.

Capturé jeune, il s'apprivoise parfaitement et est même d'une rare fidélité à son maître.

On a tendance à exagérer le poids d'un sanglier sur pied parce que les soies hérissées le font paraître plus gros qu'il n'est en réalité. Cette impression est encore accrue lorsqu'il se détache sur un fond de neige. Un sanglier de 100 kg est une pièce assez rare, ceux de 150 kg sont exceptionnels. Lorsqu'ils sont vidés, ils perdent un cinquième à un tiers de leur poids.

Pour la cuisine, les meilleurs sont évidemment les moins gros, et ceux que l'on tire à l'arrière-saison lorsqu'ils ont profité des récoltes et de tous les fruits de la forêt.

Un chasseur qui se respecte ne tire jamais une laie suitée, ni un marcassin rayé, ni même une bête rousse de vingt kilos. Mais les menus des restaurants ne proposent jamais que du «Marcassin».

Qui donc mange les autres?...

Armand Braibant.



3. CHASSEURS ARDENNAIS

UN NOUVEAU CHEF DE CORPS AU 3 ChA

Le lieutenant-colonel BEM Fernand MARCHAL

Le 21 mars, sous la neige, le lieutenant-colonel BEM Paul Mathen a remis le commandement du 3 ChA, après trente mois de fonction, au lieutenant-colonel BEM Fernand Marchal, devenu ainsi le vingtième chef de Corps du régiment, l'année même du cinquantième anniversaire du rassemblement de l'ensemble du régiment à Vielsalm, garnison à laquelle il fut toujours fidèle. Il faut rappeler, en effet, qu'en septembre 1934, la caserne Ratz était loin d'être achevée et que, d'une part le bataillon de miliciens fut hébergé chez l'habitant tandis que le bataillon cycliste allait à Vielsalm d'où il faisait navette avec la capitale du pays de Salm. Au début de 1935, tout le régiment s'établit au Quartier Ratz.

Les cérémonies de remise de commandement ont, toutefois, été assombries par l'absence de M^{me} Mathen, victime la veille d'une chute à skis à la suite de laquelle elle s'est fracturé une jambe.

Le nouveau chef de Corps a été reconnu par le colonel BEM Labie, nouveau chef d'état-major de la Division Instruction des F.I.

Le nouveau commandant de cette Division, le général-major Verstraeten, aide de camp du Roi, retenu par une autre obligation, a rejoint Vielsalm par la suite.



Premier défilé du lieutenant-colonel BEM Marchal à la tête de son régiment.



Transmission du stick de commandement.



Hommage au monument des 3 et 6 ChA avant la cérémonie.



Reconnaissance du nouveau Chef de Corps par le colonel BEM Labie.

LE NOUVEAU CHEF DE CORPS

A sa sortie de l'Ecole Royale Militaire, le lieutenant-colonel BEM F. MARCHAL est désigné pour le 1^{er} Chasseurs Ardennais où de 1957 à 1965, il remplit les fonctions de chef de peloton, Comd 2d Cie et S4.

De 1965 à 1968, il est chef du Cours Sous-Officiers de Réserve à l'Ecole d'Infanterie. Il suit ensuite les cours à l'Ecole de Guerre de 1968 à 1970. Breveté d'Etat-Major, il rejoint le 3^e Chasseurs Ardennais où pendant deux ans, il commande une Compagnie.

De 1972 à 1981, il exerce des fonctions d'Etat-Major successivement à l'EM 1 Corps et FBA, à l'EM 16 Div. et au QG du Groupe d'Armées NORD (NORTHAG).

Depuis 1981, il est chargé de cours en logistique opérationnelle à l'IRSD. En 1984, il reçoit une affectation de mobilisation au 2 ChA dont il se voit confier le commandement. Il est marié et père de deux fils.

LA VIE DU BATAILLON

ACTIVITES PRINCIPALES

- 27 déc. 84/10 jan. 85: La 3 Cie assure la garde aux Palais Royaux par une température polaire, ce qui fait écrire à un journal flamand: «In vorst voor de Vorst».
- 8 - 11 jan.: Toujours par le même froid sibérien (— 31° sur les hauteurs de Vielsalm), les P1 Ecl et Mor en exercice de défense militaire du territoire traquent dans les bois les Para Cdo de la Cie Ecole Régimentaire.
- En regard à la haute couche de neige, nos Chasseurs utilisent des skis, à l'ébahissement de leurs adversaires!
- 14 - 25 jan.: Toujours les mêmes, éclaireurs et mortiers, sont au stage pionnier à Amay, avec dans la foulée un stage de combat rapproché anti-char à l'EI Arlor.
- 28 jan. - 1 fév.: L'EM Bn organise Brown Bear III, un CPX de formation pour les Maj Res qui sont candidats au grade de Lt Col Res. (N.B.: L'examen a eu lieu le 13 mars 85. Les quatre candidats francophones formés par le 3 ChA ont réussi)
- fév.: instruction spécialisée NBC et MC (Maintien de l'Ordre) pour la Cie EMS et la 3 Cie.
- 8 fév.: Visite au 3 ChA du nouveau Comd Div, le Gen Maj Verstraeten, Aide de Camp du Roi et Comd Div Instr. Le Comd Div était accompagné par le Col BEM Labie, chef d'EM de la Div Instr et Comd Bde.
- 11 mars: Inspection de Commandement par un Team de la Div Instr. Résultats: très bon à bon. Le 3 ChA fait honneur à sa réputation.
- 21 mars: Remise de Commandement du Bn au Lt Col BEM Marchal.
- 9 - 19 avril: Le 3 ChA (moins les Cie C) est en période de camp à Eisenborn. Deux objectifs majeurs ont été fixés et atteints:
 - exécuter les tirs qui NE peuvent avoir lieu en garnison (tirs Mortiers, tirs MI, piste d'assaut, tirs de combat);
 - dispenser l'instruction CRAC (combat rapproché anti-char).
- 17 avril: Le Bn reçoit la visite du Lt Gén. Liebens CFI (Commandant des Forces de l'Intérieur).
- 2 - 13 mai: Le 3 ChA (—) participe à l'Ex Oesling. Il est placé sous les ordres du Commandant Militaire de la Province de Luxembourg; il s'oppose avec succès sur le terrain à des Special Forces (US) renforcés par des éléments du Regt Para-Commando. Cet exercice lui a permis d'exécuter une ou plusieurs fois la plupart des procédés tactiques DMT (Défense Militaire du Territoire).
- 9 mai: Son Excellence l'Ambassadeur des Etats-Unis rend visite au Bn.

ARRIVEES

- 2 jan. 85: Adjt Cor Leclercq, Polain, Debrouwer, Tassignon, Meunier, Janssen et Hurdebeise venus de l'E.I.
- 20 fév.: Les Med. Adjt Cor Bastin et Duchâteau, venus de l'ERSM.
- 4 mars: Cpl Palmaerts, venu du 2 Bn Cdo.
- 15 mars: Arrivée du nouveau chef de Corps, le Lt Col BEM Marchal.
- 25 mars: Sdt VM Rykers, venu de l'ERSM.
- 10 avril: Sgt CSOM Franquet, venu du C Sv Adm.
- 10 avril: Sgt CSOM Page, venu de l'E.
- 29 avril: Mil CSOR Ansjon, Colcombton et Larue, venus du C1 N° 1.
- 3 juin: Adjt COR André, du Bus de Warmaffe, Siccard, Vanhussel et Wyckmans.
- 24 juin: SLI OM Schneider, venu de NM 56.

DEPARTS

- 1 fév.: Le 1Lt Vandepoelle passé au 4 Bn Adm MDN.
- 4 fév.: Le Cpl VM Bastien passé à 2 Dep A.
- 18 fév.: Le Cdt Marlier passé au Bn Adm MDN.
- 5 mars: Cdt Marlier, passé à CTM Zaire.
- 18 mars: Sdt VM Surmont, passé à Place Arlor et camp Lagland.
- 22 mars: Départ du Lt Col BEM Mathien vers le Bn Adm MDN.
- 9 avril: Sdt VM Henriou, passé à Place de Marche.
- 18 avril: Sdt VM Lanncy, passé à 12 Li.
- 22 avril: 1 Sgt Schumaker, passé au 3 A.
- 6 mai 85: Cpl Felten, passé à l'EI.
- 20 mai: Cpl VM Saey, passé au CTISM.
- 28 mai 85: 1 Sgt Maj Baerten, passé à Piac et camp Eisenborn.
- 1 juin: Med. Cdt Tourbach, rendu à la vie civile.
- 24 juin: Lt Troupin, passé au 3 L.
- 30 juin: Adjt Chef Lamy, admis à la pension.

NOMINATIONS

- 1 déc. 84: Sdt VM Garitte est nommé au grade de caporal.
- Sdt Mil Cypers, Pothen et Schumacher sont nommés caporaux de réserve.
- 26 déc.: L'Adjt Tique est nommé Adjt Chef.
- 31 déc.: Sdt MI Beaumont, Duystar et Giuliani sont nommés caporaux de réserve.
- 1 jan.: Med SLT Delforge au grade de SLT Rés.
- 1 fév.: SLT Mil Monoyer, Imbrechts, Dupont, Vansull, Stevens et Recko au grade de SLT Rés.
- 1 mars: Sdt VM Leenders au grade de Cpl.
- 2 avril: Cpl Mil Guyaux et Lafosse au grade Cpl Rés.
- 1 mai: Sgt SOR Withofs, au grade de Sgt Rés.
- 1 juin: Sgt Mil Bertrand, Lardinois, Mause, Pip, Toller.

COMMISSIONNEMENTS

- 1 déc. 84: Sont commissionnés au grade de SLT Mil: Les Adjt COR Dupont, Recko, Vansull, Imbrechts, Monoyer et Stevens.
- Sont commissionnés au grade de Sgt Mil: es Cpl Bertr... et Lardinois.
- Sont commissionnés au grade de Cpl Mil: les Sdt Giren, Henkes, Koch et Lenders.
- 1 jan. 85 Sont commissionnés au grade de Sgt CSOR: Baekes, Eichen, Feltes et Noël.
- 1 fév.: Sont commissionnés au grade de Sgt CSOR: Tomberg, Gucubille, Copette, Larnoy, Van Esbeem, Van Noppen et Goffart.
- Sont commissionnés au grade de Cpl Mil: Kirkes, Guebelle, Lejeune, Peiffer, Linden, Piront et Schumacher.

CHEVRON D'ANCIENNETE

- 1 mai: Cpl VM Saey, 1^{er} chevron d'ancienneté.

BREVET ET COURS SUIVIS

- Cpl Georges: fin de stage d'armurier.
- Sgt Schaus et Debruy: cours CRAC à l'E.I.
- Sdt VM Couvreur: suivi le cours d'opérateur cinéma.
- Sdt Bertrand, formation Mec radio.
- 1 Sgt Schmit et Sgt Pastuzenko: cours défense NBC.
- 1 Sgt Schaus et Sgt Debruy: cours comba: rapproché anti-char.
- Sdt Couvreur: cours opérateur cinéma.
- Sdt Bonnet: cours Mec Veh à roue et réparateur tous Veh.

ADMISSIONS DANS LE CADRE DE CARRIERE

- 31 déc. 84: Les Cpl Georges et Kohn: admis dans le cadre des volontaires de carrière.

(Suite et fin page suivante)



Le mot du président

Notre première activité 1985 a été un très grand succès. La marche d'hiver (21 au 24 février) a regroupé les marcheurs les plus enthousiastes de notre club.

Au cours de quatre magnifiques journées passées à Vielsalm, ils se sont retrempez dans la véritable ambiance «Chasseurs Ardennais».

La clôture se déroula en apothéose à So Becheva, où, en plus de la neige, le soleil était de la partie.

Encore bravo aux organisateurs et un très grand merci au chef de Corps du 3 ChA ainsi qu'à ses collaborateurs pour leur bon accueil. Une mention toute particulière à l'adjudant chef Tique pour son efficacité.

Trois activités marquent le 2^e trimestre.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

- 14 nov. 84:
 - la Croix militaire de 2^e classe au Cdt Marlier;
 - les Palmes d'Or de l'Ordre de la Couronne au Adjt Lugentz et Steenhout;
 - la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II à l'Adjt Tique;
 - la Médaille d'Or de l'Ordre de Léopold II à l'Adjt Toussaint;
 - la Décoration Militaire de 1^{re} classe au 1 Sgt Berry et au 1 Sgt Maj, Paillet;
 - la Décoration Militaire de 2^e classe au Sgt Debruy et au Cpl Cremer.

6 avril 85

- la Croix d'Offr de l'Ordre de Léopold au Maj Miccret;
- la Croix de Chevalier de l'Ordre de la Couronne au Lt Rés. Buckinx;
- la Décoration Militaire de 1^{re} classe au 1 Sgt Maj. Burgeon et au 1 Sgt Held;
- les Palmes d'argent de l'Ordre de la Couronne au Cpl Chef Meyer;
- la Décoration Militaire de 2^e classe au Cpl Scholzen.

PRESTATIONS DE SERMENT

- 18 jan.: Les SLT Monoyer, Imbrechts, Dupont, Vansull, Stavers et Recko.
- 26 avril: Le Dentiste SLT Plunus.

MISE A L'HONNEUR

- 21 juil. 84: Le 1 SM Bodenhorst était le porte-drapeau de Sa Majesté le Roi lors du défilé de la Fête Nationale.

NAISSANCES

- 28 fév. 85: Une petite fille est née chez le 1 Sgt Maj et M^{me} Reuter. Nos vives félicitations.
- 27 mars: Sabrina chez le 1 Sgt et Mme Muller.
- 1 avril: Maïté chez le SLT et Mme Coppieters.
- 28 mai: Aurélie chez le 1 Sgt et Mme Limbourg.

1. Pour les marcheurs de «longues distances».

La marche de Bastogne (60 et 100 km) le 24 mai à 21 h (soir des fastes du 1 ChA), organisée par le Comité Provincial du Luxembourg de la FFBMP, a vu la participation de trois de nos marcheurs sans aucun abandon. Nous avons eu une voiture pour suivre les marcheurs de 100 km (à partir du 70^e km).

2. Pour tous les marcheurs du Club.

Le samedi 1^{er} juin à Marche-en-Famenne: 2^e marche du 1 ChA. Distances: 5, 10, 20 ou 30 km.

Outre le plaisir de marcher ensemble sur les différentes distances proposées suivant possibilités de chacun, nous avons eu l'occasion de nous retrouver tous à partir de 15 heures au stand d'arrivée.

Nous y avons revu les Anciens et y avons fait la connaissance des nouveaux affiliés et de leurs amis. Nous en avons profité pour discuter avec eux de la MSA, notre grand rendez-vous et aussi de l'établissement d'un «calendrier de marche Chasseurs Ardennais» plus... national.

Nous avons obtenu le trophée du 1^{er} club civil pour la meilleure participation (15 membres).

3. Du 26 au 29 juin 1985.

19^e Marche du Souvenir et de l'Amitié (organisation 3 ChA).

— Liberté totale pour nos marcheurs Chasseurs Ardennais de s'inscrire dans les camps et de suivre les itinéraires qu'ils préfèrent.

— Un souhait important: nous retrouver nombreux aux cérémonies commémoratives et surtout au rassemblement du club pour défilé ensemble lors de l'arrivée à Vielsalm

le samedi 29 juin. Même ceux qui n'auront pas l'occasion de participer à la dernière étape ou à une partie de celle-ci doivent venir à Rencheux le 29 juin à partir de 15 heures pour accueillir leurs amis et les accompagner lors du défilé final.

A bientôt et bonnes marches.

Jean Bricart.

Participation aux marches suivantes

	Km
— Di 3 février: Verlainne	20
— Sa 9 février: Ninane	20
— Sa 9 février: Clermont-sur-Benwirne	42
— Di 10 février: Boncelles	20
— Di 17 février: Awans	20
— Je 21/Di 24 février: Vielsalm (3 ^e marche d'hiver)	100
— Sa 2 mars: Ougrée	7
— Di 3 mars: Fumal	42
— Sa 9 mars: Seraing (tour du Condroz)	75
— Di 17 mars: Braine-l'Alleud	21
— Sa 23 mars: Evrehailles	22
— Di 24 mars: Ottignies	20
— Di 31 mars: Louvain	25
— Di 31 mars: Hermalle-sous-Huy	42
— Di 7 avril: Wanze	20
— Sa 28 avril: Trooz	50/12
— Me 1 ^{er} mai: Spa	42
— Sa 4 mai: La Reid	50
— Sa 18 mai: Masbourg - Hamois - Masbourg	75
— Ve 25 mai: Bastogne	100
— Sa 1 ^{er} juin: Marche-en-Famenne (1 ChA)	33

A la recherche:

«SOUVENIRS DE L'OCCUPATION ALLEMANDE»

Un de nos membres, M. Camille Fenat voudrait éclaircir quelques points de l'histoire locale ayant trait aux événements de 1940-45 à Arlon.

Prisonnier de guerre en mai 40, il fut interné par les Allemands aux Halls Louis, en même temps que d'autres militaires belges, anglais et français.

Il serait heureux d'entrer en relation avec des prisonniers qui vécurent le même internement ou avec toute autre personne qui aurait des souvenirs à ce sujet.

De même, il recherche tous renseignements relatifs à l'occupation par les Allemands de l'établissement des Pères Jésuites, ainsi que de l'Ecole Normale de l'Etat, rue de Sesselich, transformée en hôpital militaire.

Qui pourrait lui préciser la nature et la durée des services militaires qui y fonctionnèrent?

Tous renseignements sur ces événements peuvent être transmis à Camille Fenat, Porte-Drapeau de la Section Chas. Ard. de Vielsalm à 6759 Mussy-la-Ville.

Recrutement de musiciens militaires

En septembre 1985 seront organisés des concours de recrutement pour musiciens militaires candidats sous-officiers de carrière tant pour la musique des guides que pour les autres musiques militaires.

Les engagements s'effectueront avant la fin 1985, au prorata des places ouvertes. Les candidats doivent être porteurs d'un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur du type I ou II ou d'un diplôme équivalent.

Chaque candidat recevra un dossier d'inscription comprenant les conditions générales et les modalités du concours musical. Les candidatures doivent être adressées dès maintenant et jusqu'au 10 juillet 1985 au service général du personnel — section protocole, quartier Reine Elisabeth, rue d'Evere, 1140 Bruxelles. De plus amples renseignements peuvent être obtenus par téléphone au (02) 243 32 59.

Mitterrand, c'est de l'eau... C'est une force qui va mais dont il est difficile de cerner les contours et les mobiles...

(Michel JOBERT)

ARLON

Nous ont quittés

- Macame Georgette Pierre, 61 ans, d'Arlon, épouse de notre ami Louis Goerens;
- Macame Simone Bourton, 71 ans, d'Arlon, épouse de notre ami Emile Ledune;
- Valdy Judkiewicz, 85 ans, d'Arlon. Campagne de 40 à la 9^e Cie du 1^{er} Régiment ChA, prisonnier politique et volontaire de guerre aux Forces belges en Grande-Bretagne.
- Lucien Bomard, 69 ans, de Hachy, lieutenant-colonel de Gendarmerie a.r., décédé à Bruxelles. Une délégation avec drapeau de la section du Brabant nous a représentés à ses obsèques;
- Macame Yvonne Gonty, 81 ans, d'Arlon, maman du commandant de réserve Maurice Decremont, membre fidèle de notre section;
- Adolphe Fayon, de St-Léger, membre effectif. Nous regrettons vivement de ne pas avoir pu assister aux obsèques de ce camarade, n'ayant pas été avertis de ce décès;
- Jules Mertens, 68 ans, de Bamich. Campagne 1940 à la 3^e Cie du 1^{er} Régiment ChA;
- Célestin Ortwerth, 67 ans, d'Arlon. Campagne 1940 à la 4^e Cie du 1^{er} Régiment ChA, prisonnier de guerre;
- Pierre Steimes, 73 ans, de Heinstert. Campagne 1940 à la 7^e Cie du 1^{er} Régiment ChA, prisonnier et invalide de guerre;
- Georges Louis, 72 ans, de Attert, adjudant retraité. Campagne 1940 à la 8^e Cie du 1^{er} régiment ChA, prisonnier et invalide de guerre, résistant armé.

Nous réitérons aux familles dans la peine nos condoléances très sincères.

Hyménées

- Nous sommes heureux de vous annoncer:
- le mariage de notre ami Serge Suleau, président de l'A.N.I.A. Luxembourg et membre sympathisant de notre section avec Mademoiselle Rita Vanstaena;
 - le mariage de Mademoiselle Dominique Belche, fille du lieutenant-colonel Paul Belche, commandant en second de l'Ecole d'Infanterie avec M. Stéphane Boelen, d'Arlon.

Noces d'or

- Pierre Raemdonck et Madeleine Goedert se sont unis pour le meilleur et pour le pire le 23 avril 1935. Ancien du Service social Chasseurs Ardennais, il devient grand animateur des fêtes de la Fraternelle sous la présidence de Raymond Reuter et est actuellement président d'honneur des Croix de guerre belges des deux Luxembourg. Nous adressons à notre ami Pierre et à son épouse nos chaleureuses félicitations et leur souhaitons de vivre encore ensemble de longues années de bonheur.
- Nos félicitations et nos souhaits s'adressent également à Maurice Mathias et à son épouse Simone Orban, unis le 23 avril 1935, qui ont fêté leurs noces d'or dans la plus grande discrétion. Notre ami Maurice, peintre arlonais bien connu, a fait récemment une exposition très remarquée de ses œuvres à la Maison de la Knipchen à Arlon. Parmi celles-ci et constituant la partie attrayante de cet ensemble, 12 toiles représentant des scènes de rue du Quartier St-Donat dont les études ont été réalisées il y a plus de trente années déjà.

10 mai à Bodange

Il y a exactement 45 ans que deux compagnies du 1^{er} Régiment des Chasseurs Ardennais, la 4^e (Commandant Kelecom) et la 5^e (Commandant Bricart) contribuèrent à retarder l'irrésistible poussée allemande vers la Meuse.

Au prix de lourdes pertes, ces compagnies résistèrent toute la journée aux assauts répétés de l'ennemi.

Si la 4^e reçut l'ordre de reculer, celui-ci ne parvint jamais à la 5^e qui, attaquée de toutes parts, encerclée, dut déposer les armes après avoir épuisé la totalité de ses munitions.

Au crépuscule de cette journée, des deux côtés, le bilan était lourd en tués, blessés ou prisonniers; de nombreux Chasseurs Ardennais dont deux officiers, les commandants Bricart et sous-lieutenant Docquier, payèrent de leur vie leur vaillante résistance.

Ce sont ces événements que nous célébrons aujourd'hui.

Chaque année, de plus en plus d'anciens, de parents, d'habitants du village participent à ces cérémonies très touchantes et fort simples.

Quatorze drapeaux d'associations patriotiques, deux des écoles entourent la stèle où sont gravés les noms de ceux qui sont tombés en 1940 dans le secteur arlonais.

Après l'appel aux morts, des fleurs furent déposées par M. Holz, échevin de l'administration communale de Fauvillers, Albert Hubart, président national de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais et par les enfants des écoles.

Un vin d'honneur offert par la commune de Fauvillers au restaurant «L'Etoile», à Wisembach, clôtura cette journée commémorative.

Congrès de Neufchâteau

Nous étions une soixantaine de courageux à avoir bravé la neige et une température hivernale pour nous rendre ce dimanche 23 avril à notre Congrès national de Neufchâteau.

Il neigeait au départ; c'était pire encore à l'arrivée; malgré un chauffage de fortune, il faisait froid au marché couvert mais la chaleur était dans les cœurs et les amitiés retrouvées. Une bonne ambiance n'a cessé de régner tout au long de la journée.

Au cours de la partie officielle au Centre culturel, notre ami Fernand Crochet, trésorier national de la Fraternelle, fut fêté et congratulé pour 25 années de bons et loyaux services. Une chaîne Hi-Fi, cadeau de la Fraternelle, lui fut offerte tandis que son épouse était fleurie.

Une bonne journée, riche en souvenirs et... à l'année prochaine.

Musique des F.I.

Dans le cadre de l'Année européenne de la Musique et à l'initiative de la Commission des Fêtes, la Musique des Forces de l'Intérieur a programmé neuf concerts de garnison à Arlon et dans les localités de Louches-Heinsch - Sterpenich - Udange et Weyler.

Le premier a eu lieu dans le décor rénové de la Grand-Place à Arlon.

Pas de chance, la température peu clémente avait incité plus d'un à rester au coin du feu et c'est devant un public très clairsemé que cette audition, qui méritait mieux, s'est déroulée.

Merci à l'adjudant Louis Quévy, sous-chef de musique principal et à ses musiciens de nous avoir, malgré tout, offert un concert de qualité.

ATHUS

Décès

- Nous déplorons le décès de:
- André Dumont, né à Mont-Saint-Martin, le 17-9-1919, décédé le 23-4-1985. Mobilisé au 1^{er} régt des Chasseurs Ardennais, il avait été également prisonnier de guerre;
 - René Bartholomé, né à Toernich le 14-5-1911, décédé le 30-4-1985, ancien combattant 40/45; il avait été mobilisé au 1^{er} régt des Chasseurs Ardennais;
 - Paul Martino, né à Athus le 27-12-1911 et décédé inopinément à Brane-Alleud le 1-6-1985; il avait été tué aux Chasseurs Ardennais lors de la mobilisation.

Nous présentons aux familles endeuillées nos fraternelles condoléances et comme aux funérailles de chacun de nos affiliés, de nombreux «Bérets Verts» étaient présents pour leur rendre un dernier hommage.

Congrès National de Neufchâteau

C'est en car et en voitures que nos camarades de la régionale d'Athus se rendirent au congrès national. Malheureusement, le temps détestable que nous connaissons ce jour-là, n'était pas pour réchauffer les cœurs, et malgré la toute bonne organisation des dévoués de la section organisatrice de cette journée, le froid ne permit pas le déroulement habituel de ce qui est pour les anciens Chasseurs Ardennais la rencontre tant attendue. A l'an prochain à Habay, en souhaitant une journée ensoleillée.

Cérémonies du 10 mai

C'est par un dépôt de fleurs au monument de Hollange où deux Aihusiens furent tués par une mine pendant la mobilisation de 1939-40 que le député permanent Marcel Hollay, frère d'une des victimes et en présence de nombreux membres de notre section rendit hommage à nos anciens camarades.

Ensuite, le groupe se rendit à Bodange pour assister à la messe en l'honneur des victimes des combats du 10 mai 1940 dont le commandant Bricart et qui, comme chaque année, réunit de nombreux anciens de plusieurs des sections de la fraternelle.

BASTOGNE-MARTELANGE-VAUX-SUR-SÛRE

Principales manifestations patriotiques de la section

27-4-85:

Congrès national de la Fraternelle à Neufchâteau. De nombreux membres de la section ont pris part au Congrès national.

8-5-85:

Messe célébrée à 11 h par le doyen Galand, aumônier de la section, en l'église St-Pierre à Bastogne en souvenir de la libération des prisonniers de guerre, messe suivie d'un dépôt de fleurs au monument aux morts et d'une réception organisée par la ville de Bastogne, dont les autorités communales ont voulu célébrer dignement le 40^e anniversaire de la libération et de la libération des prisonniers de guerre en remettant aux anciens combattants et veuves d'anciens combattants, membres d'associations patriotiques, une médaille commémorative.

10-5-85:

Bodange, à 10 h, messe célébrée en l'église de Bodange, suivie de dépôts de fleurs au monument aux morts et, à la Croix Ericart. De nombreux Chasseurs Ardennais assistaient à cette cérémonie.

10-5-85:

Manifestation traditionnelle en l'honneur du caporal Cady, premier Chasseur Ardennais tué à Bastogne, face à l'ennemi et des Chasseurs Ardennais tués au cours de la guerre 40/45. La cérémonie a débuté par un dépôt de fleurs au monument aux morts et un dépôt de fleurs au monument Cady. Cérémonie qui s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires et d'un détachement du I.A. Dépôts de fleurs suivis d'une messe célébrée en l'église St-Pierre, par le doyen Galand, aumônier de la section régionale.

Après la messe, les participants ont été invités à une réception organisée par la section régionale à l'Hôtel de Ville de Bastogne. Assistance nombreuse (plus d'une centaine de personnes). Nous avons remarqué la présence de plusieurs autorités civiles et militaires dont notamment, le ministre Olivier, le sénateur-bourgmestre Lutgen, l'échevin Gaudron, M. François Guilot, représentant le C.A. de la Fraternelle, le colonel Cassez, chef de Corps du I.A., le colonel Gélard, ancien chef de Corps du I.A. le commandant e.r. Georges, etc.

Au cours de la réception, la médaille de mérite a été octroyée aux membres de la Fraternelle les plus méritants.

Les abords du monument Cady ont été judicieusement aménagés par le ministère des Travaux Publics. Nous espérons que l'année prochaine, nous pourrions bénéficier d'un temps moins incertain, pour nous permettre de célébrer la messe anniversaire au monument Cady.

Les décorés:

- **Médaille d'or:** M. Albert Etienne, président d'honneur, Bastogne.
- **Médaille d'argent:** Joseph Marquet, Fauvillers; René Rosières, Vclaville; Henri Grandjean, Martelange; Jean Wéles, Bastogne; Louis Zinjé, Bastogne; Joseph Peuttman, Bastogne; Edgard Lanniers, Bastogne; Léon Jeanjean, Bastogne; Albert Elhen, Bourcy.
- **Médaille de bronze:** Léon Mayon, Bastogne; Elie Hincels, Mageret; Aimé Duloir, Remoiville-Hompré; Louis Paquay, Foy-Noville; Arsène Simon, Ramagne; Alphonse Poncet, Ortho; Arthur Weinqin, Ortho; Jules Henrard, Ertonfouet-Remagne.

Dernière minute, don de 1.000 F de notre membre protecteur Roger Goffinet.

Décès

- Nous déplorons le décès de:
- Joseph Thry, membre effectif, décédé à Pomerloch (Grand-Duché de Luxembourg) le 5-4-85 à l'âge de 78 ans;
 - Norbert Louis, vice-président régional, délégué au Conseil d'administration de la Fraternelle, décédé à Lavaselle (Siere) le 11-4-85, à l'âge de 74 ans;
 - Ferdinand Lefebvre, membre effectif, décédé à Hollange, le 13-4-85 à l'âge de 73 ans;
 - Ernest Horman, ancien combattant, décédé à Ste-Oda, le 24-5-85 à l'âge de 79 ans, père de notre membre protecteur Guy Horman;
 - Victorien Wilkin, ancien combattant, décédé à Hompré, le 26-5-85 à l'âge de 80 ans, père de nos membres adhérents, Michel et Marcel;
 - René Gillet, membre effectif, ancien combattant, prisonnier de guerre, décédé à Moinet, le 29-5-85 à l'âge de 78 ans;
 - et également, le 24-5-85, de Juliette Maquet, 76 ans épouse de Charles Labiaux et sœur de Maurice Maquet, de Bourcy-Longvilly, tous deux membres effectifs.

La section était représentée aux funérailles.

**REPANDEZ
LE
DRAPEAU
DE
L'ARDENNE**



Au cours d'une réunion du comité de la section d'Arlon, tenue en présence du secrétaire national François Guilot, le président Jean Sibener a remis les médailles de mérite de la Fraternelle aux membres de la section, cuvée 1985. L'adjudant e.r. Georges Fliam, héros de Chabrehez et de l'AS, région Houffalize-Vielsmal, et aussi un des quatre recordmen de toutes les Marches du Souvenir, était souffrant et n'a pu être présent. Nous avons tenu à ajouter sa photographie à celles de ses camarades. Ceux-ci sont, de gauche à droite 1^{er} rang, René Wolner (Médaille d'argent comme Georges Fliam), puis Médailles de bronze: Gaston Mathieu (Fouches), Léon Claude (Misson), Henri Faack (Arlon); deuxième rang: Camille Gobyn (Longwy-Haut), Jules Lecocq (Arlon), le président: Sibener, puis Alfred Beekman (Arlon).

(Photo Gaston Triffaux - «Arlon-Carrefour».)

BERTRIX-PALISEUL

Décès

Nous déplorons les décès de:

- le 26-3-1985, à l'âge de 45 ans, Michel Brasseur, de Libramont, membre protecteur et gendre de notre secrétaire E. Colson;
- le 11-4-1985, à l'âge de 45 ans, Guy Javaux, de Bertrix, membre protecteur et filleul de notre membre effectif Omer Javaux;
- le 15-4-1985, la section de Bertrix-Paliseul était présente, avec drapeau, aux funérailles de Norbert Louis, de Lavaselle (Bastogne), membre du Conseil d'Administration de la Fraternelle.

A toutes les familles dans la peine, nous réitérons nos fraternelles condoléances.

Remerciements

Le secrétaire de la section et Madame Colson remercient de tout cœur les amis Chasseurs Ardennais qui ont pris part à leur peine lors du décès de leur beau-fils Michel Brasseur, de Libramont.

Mariage

Se sont unis par les liens du mariage, le samedi 1^{er} juin 1985, Mlle Pascale Léonet, fille de notre membre adhérent Jules Léonet de Blanche-Oreille et Jean-Marc Evraud.

Vives félicitations aux heureux parents et de tout cœur, bonheur et prospérité aux jeunes époux.

Naissance

Notre membre protecteur et conseiller communal du Grand Bertrix, Roger François nous fait part de la naissance d'un deuxième fils, Laurent, le 10-4-85. Sincères félicitations aux heureux parents.

Bodange, 10 mai 1985

Une délégation de la section Bertrix-Paliseul avec ses deux drapeaux a assisté à la cérémonie traditionnelle au monument et à la croix «Bricart».

Deux Chasseurs Ardennais de Bertrix furent blessés à Bodange le 10 mai 1940: le caporal v.c. Jean Clémentz et le soldat mil. Alfred Lambert.

Notre section remercie la famille Bricart, l'Administration communale de Fauvillers, pour l'accueil très chaleureux et spécialement l'instituteur M. J. Noël pour l'organisation de cette belle journée du souvenir.

Le 40^e anniversaire

C'est avec un éclat tout particulier que Paliseul a vécu le 40^e anniversaire de la Victoire. D'abord par un office religieux, ensuite par une manifestation du souvenir devant le mémorial des deux guerres, en présence des personnalités civiles et religieuses de la localité qu'encadraient selon l'habitude des drapeaux des groupements patriotiques (excepté le drapeau de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais de la section de Bertrix-Paliseul qui n'avait pas été invitée), les combattants, le corps d'incendie et l'harmonie. Après le dépôt des fleurs, M. Jean Marchand, vice-président des groupements patriotiques et secrétaire régional de la F.N.A.P.G. rappelait ces moments heureux de la libération et le retour des prisonniers tant attendu (5 ans).

Médailles du mérite

Lors du Congrès National de Neufchâteau, les médailles anonymes parus dans le journal «L'Avenir du Luxembourg» étaient de la section de Bertrix-Paliseul!

Nous remercions cet oubli et nous félicitons, avec plaisir, pour cette promotion:

- M^{me} Raymonde Pignolet Raquet, de Bertrix;
- Camille Dumay, de Bertrix;
- Edouard Houchard, d'Auby;
- Albert Labbé, de Cugnon;
- Marcel Lebas, d'Orgeo.

Un regret cependant, que lors de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration ne mette pas plus d'accent sur cette promotion qui récompense tous ces dévoués qui se dépensent bénévolement pour récupérer les cotisations (car sans membres il n'y aurait plus de Fraternelle).

BOUILLON

Congrès national

Le 29 avril, nous étions 44 pour assister au congrès national. Félicitations à la section de Neufchâteau pour l'organisation: tout était parfait. Un seul regret, un invité inattendu, le froid...

8 mai 1985

Comme tous les ans, notre régionale a commémoré l'anniversaire de la fin de la guerre 40-45. Cette année, c'est à Dohan que les cérémonies se sont déroulées. Après l'office religieux suivit de Te Deum, il y eut un dépôt de fleurs au monument aux morts puis un discours de circonstance par notre président, suivi de la Marche des chasseurs ardennais et de la Brabançonne.

Nous devons adresser ici nos félicitations et nos remerciements à la section de Dohan pour la réception que les responsables ont réservée aux participants après les cérémonies. Une réception qui se déroula dans une ambiance d'amitié sincère et chaleureuse rehaussée de quelques... bouteilles de vin d'honneur. Ce fut parfait. Un grand merci à ces dévoués qui n'ont pas peur de se dépenser.

2 juin 1985

Nous avons tenu notre assemblée générale régionale au Corbion. Comme nous devons envoyer les textes pour le bulletin avant le 2 juin, nous ferons un rapport dans la prochaine édition.

Décès

Nous avons encore à déplorer le décès de deux de nos membres:

- le 24-2: Léon Dewérixhas, à Bruxelles;
- le 3-5: Abel Molitor, à Sensenruth.

Aux familles dans la peine, nous réitérons nos très sincères condoléances.

VERSEMENTS DE SOUTIEN
pour le bulletin exclusivement au
C.C.P. 000-0344969-37
Fraternelle des Chasseurs Ardennais.
Arlon

BRABANT

Relève de la garde par le 1 ChA au Palais royal, le 26 mars

Elle eut lieu suivant les nouvelles dispositions — voir bulletin du 1^{er} trimestre, section Brabant — dans l'enceinte devant le Palais et, faveur exceptionnelle obtenue du chef de Corps, le colonel BEM Ferraro, les anciens y ont été admis mais à distance... Nous étions vingt-cinq membres de la section dont Mmes Génaux, Gatez, Miles Renson, conduits par le président Albert Gustin. Nous croyons être les seuls parmi les associations d'anciens combattants à venir manifester leur esprit de Corps envers leur régiment lors de cette garde d'honneur à la résidence officielle de nos Souverains et cela pourrait susciter quelque petite jalousie...

Le 28 avril, Congrès national à Neufchâteau

Il ne faisait déjà pas beau temps au départ de notre car mais que dire arrivés à destination où un vieux solitaire ne serait pas sorti de sa tanière. C'est cependant par centaines que les anciens ont participé à ce grand rassemblement annuel. Qu'il nous soit permis cependant de dire que malgré les efforts très méritoires des organisateurs, il est bien difficile de satisfaire cette masse de participants tant pour l'endroit que pour le menu du déjeuner.

Le 8 mai, célébration du quarantième anniversaire de la victoire et de la libération des camps

En ce mois de mai 1945, s'éroulait, en même temps que son armée qui avait auparavant remporté de nombreuses victoires, le rêve de domination d'un tyran d'une barbarie inouïe.

Des dizaines de milliers de Belges prisonniers, otages ou forcés du travail, allaient enfin retrouver leur pays, leur famille et le genre de vie qu'ils voulaient. La section a célébré ce grand événement par la présence de deux délégations: l'une, invitée comme chaque année par les autorités communales de Schaerbeek, pour faire la ronde en leur compagnie des mémoriaux patriotiques et la terminer à la Stèle aux Chasseurs Ardennais où le président Albert Gustin a déposé des fleurs. Le drapeau de la section était porté par René Laurent; l'autre, à la Colonne du Congrès, conduite par le vice-président Roger Reumont, pour rendre hommage au Soldat inconnu symbolisant tous les sacrifiés des deux guerres pour reconquérir la paix et les libertés qu'une nation ne peut conserver que par une vigilance permanente. S.M. le Roi, les membres du gouvernement, les représentants des associations patriotiques assistaient aux cérémonies ainsi que plus de deux cents porte-drapeau. Les nôtres: 10^e Rgt de Li 14-18 et s/section de Molenbeek étaient portés respectivement par Alfred Vaerewyck et Auguste Mercier. Merci à toutes et à tous d'être venus nombreux témoigner leur persévérance dans le souvenir.

Le 19 mai, commémoration du 45^e anniversaire de la Bataille de la Lys à Courtrai et du 39^e pèlerinage à Vinkt

Les dates coïncidant cette année pour ces cérémonies, la section a voulu profiter de cette occasion exceptionnelle. A Courtrai, nous avons suivi la messe solennelle célébrée en présence, entre autres, du représentant du Roi — juste le temps d'une accalmie de pluie. Le 13^e de Li. était cette année mis à l'honneur pour sa courageuse participation à la Bataille de la Lys qui lui a valu une citation. Beaucoup de drapeaux, à défaut d'être fortement épaulés par leur suite.

A Vinkt, il y avait aussi plus de drapeaux que de participants Chasseurs Ardennais; nous y avons cependant rencontré la délégation de Huy conduite par son président. Juste une accalmie de la drache, le temps pour le président national, M. Albert Hubart, de faire l'appel des morts militaires et Chasseurs Ardennais tombés à Vinkt et dans les environs et de faire son discours de circonstance.

La douche reprit de plus belle lorsqu'une jeune femme exprima par le geste, sur une estrade devant le mur des fusillés, les horreurs commises par l'agresseur en mai 1940. Le temps qu'il a fait et celui qui passe ont manifestement défavorisé les cérémonies de cette année.

Le 22 mai, remise de souvenirs au Commandant du 1 ChA

Une délégation composée du président Albert Gustin, du vice-président Roger Reumont et du trésorier Auguste Colle ont eu le plaisir de remettre au chef de Corps, le colonel BEM Ferraro, le modèle ayant servi au moulage de la Hure laurée installée depuis une dizaine d'années déjà place des Chasseurs Ardennais à Schaerbeek. Signalons que ce modèle est l'œuvre du sculpteur bien connu M. Fred Leroy et qu'il a été peint bronze patiné par notre collègue Auguste Colle. Le président de la Fraternelle du 10^e de Li. 14-18, M. Carlos Beke, nous avait chargés d'y joindre de précieux souvenirs de son glorieux régiment. Le colonel Ferraro a exprimé son grand intérêt et ses remerciements pour ces pièces uniques qui s'ajoutent à son tout prochain successeur, le major BEM Legat. Nous les remercions ainsi que le lieutenant Beudels pour l'accueil qu'il nous ont réservé au cours de cette visite.

Le 24 mai, Fastes et remise de commandement au 1 ChA

La délégation de la section était conduite par le président Albert Gustin et nos drapeaux: 10^e de Li. 14-18, section et s/section de Molenbeek étaient portés respectivement par Alfred Vaerewyck, René Laurant et Auguste Mercier. René Laurant et Alfred Vaerewyck étaient partie du groupe des combattants de la Sûre, mis à l'honneur au cours des cérémonies.

Le 31 mai, Fastes de l'Ecole d'Infanterie, à Arlon

C'est avec quarante-cinq minutes d'avance sur l'horaire prévu que le cortège arriva à l'ancienne caserne

Léopold où des fleurs purent néanmoins être déposées au Monument aux Morts du 10^e de Li. 14-18. A Callemeyn, notre délégué conduisant notre délégation — une huitaine de membres — nous a déclaré que le représentant du 10^e de Li. n'avait pas été appelé par le présentateur des cérémonies pour y accomplir le même geste. Nous regrettons vivement ces incidents (1). Nos drapeaux étaient portés par Alfred Vaerewyck et René Laurant.

Faire-part de décès

- M. Frans Van Den Brande, le 12 juin 1984, à 1090 Bruxelles (par retour de nos envois postaux);
- Le colonel e.r. Lucien Bernard, membre effectif de la section d'Arlon. Ses obsèques eurent lieu à Boitsfort le 27 mars et notre porte-drapeau Alfred Vaerewyck était présent à la demande du président de la section d'Arlon;
- M. Joseph Piquint, membre effectif, à Ixelles, le 9 avril;
- M. Karel Noterman, ancien du 10^e de Li. 14-18, à Oudenaarde, le 12 avril.

Le président Albert Gustin et le porte-drapeau du 10^e de Li. 14-18 assistèrent à ses obsèques. Nous présentons nos sincères condoléances aux familles des disparus.

Nous souhaitons du beau temps et de bonnes vacances à tous nos membres.

(1) NDLR: Le président national a obtenu du Commandant de l'E.L. la promesse qu'à l'avenir le dépôt de fleurs au nom du 10^e de Li. sera annoncé.

EREZEE

Cotisation 1985

Comme indiqué dans notre périodique du 1^{er} trimestre 1985, les membres non en règle de cotisation ne recevront plus notre périodique. Il en sera de même pour la correspondance de la section.



Manifestation

Une importante manifestation le samedi 1^{er} septembre 1984 à Rumes, première commune libérée le 2 septembre 1944, située en Hairaut occidental (près de Tournai).

La section d'Erezée était invitée par l'administration communale et par notre sous-section, dont Lucien Wibaut est responsable. Ce dernier a reçu, des maîtres de notre vice-président, un drapeau de notre section qui est présent sur la photo derrière la stèle (fourrière visible).

La manifestation a été organisée sous la direction d'un héros de la résistance, le Dr Delbecq qui était le chef de 800 patriotes.

Un ardent défenseur de notre sol et de la liberté et un organisateur qui mérite bien des éloges. Nous remercions le bourgmestre M. Calme, le Dr Delbecq et leurs collaborateurs, ainsi que notre ami Lucien Wibaut et son épouse Pauline pour l'accueil chaleureux reçu par notre petite délégation.

Démission

Notre président Yvon Lomré est démissionnaire. En attendant une assemblée générale de notre section pour élire un nouveau président, Victor Séleck, vice-président, en assure les fonctions. Il est également porte-drapeau.

Notre ami Yvon avait un caractère de vieux solitaire, qui était toujours à la hauteur de sa tâche. Bien que son grain vermillait souvent dans la haute futaie. Le secrétaire déplore cette démission et rend hommage à celui qui, depuis de nombreuses années, se dévoua pour notre section. Papa Yvon, merci pour eux!

Décès

Nous ont quittés:

- M^{me} Allier, membre honoraire, décédée le 3 mars 1985;
- M. Georges Fabert, décédé le 13 mars 1985;
- M. Céline Ninane, décédé le 21 mars 1985;
- M. Jean Bonmarriage, décédé le 30 mars 1985;
- M. Albert Bastin, décédé le 16 avril 1985;
- M. Jean Roth, décédé le 9 mai 1985.

Aux familles des camarades disparus, nous réitérons nos plus sincères condoléances.

Le dernier adieu à Jean Bonmarriage

Voici des extraits du discours d'adieu à notre ami Jean Bonmarriage, prononcé au nom des anciens combattants, par le président F.N.C. Paul Bonmarriage.

... Benjamin d'une famille de cultivateurs, il fait un peu l'enfant terrible et il gardera toute sa vie un caractère taquin, recherchant le risque, la chose difficile, l'action; non pas une action irréfutable, car Jean était d'abord un penseur. Il aimait aiguïser son sens critique dans des discussions sur les grands courants d'idées religieuses, philosophiques ou politiques. Les événements n'auront pas manqué de brinquebaler son existence...

Après son école primaire, il entrera au petit séminaire de Bastogne pour y accomplir ses humanités gréco-latines. Nous garderons des vacances de cette période l'excellent souvenir des réunions estudiantines avec l'Abbé Godelaine et des soirées théâtrales organisées par Jean. Ce goût des planches ne le quittera pas. Il "exercera plus tard avec compétence comme metteur en scène à la troupe de Mormont. Le football et la chasse le passionneront aussi, autant que la moto.

Le 29 juillet 1938, Jean entame son service militaire à Namur à la Cie école des Chasseurs Ardennais et entre comme sergent milicien en février 1939 au 3^e régiment à Vielsalm. Service prolongé et mobilisation.

Le 10 mai 1940, il se trouve aux avant-postes, près de St-Vth. Vaillamment, il vivra l'épopée des 18 jours et se distinguera particulièrement à Vinkt.

Début juin, c'est le départ en captivité pour le stalag 1 A, au pays ces purs Prussiens. Il sera affecté au magasin du chantier naval à Königsberg. La faim... le froid... l'ennui... Le 10 octobre 1941, la sentinelle vient lui annoncer joyeusement un vigoureux «Johan, nach Hause!»

Jean n'y croit pas beaucoup et pourtant, c'est bien vers la maison qu'il est rapatrié, démobilisé comme agent des contributions, fonction qu'il exerçait déjà avant-guerre. Mais, il ne peut rester inactif sur le plan patriotique; il aime trop oser et se risquer.

Du 1^{er} septembre 1943 au 29 septembre 1944, il se dépense dans la résistance comme lieutenant chef de sous-section à l'A.S. La tourmente passée, il est rappelé du 7 mai 1945 au 14 juillet 1945 à la 5^e brigade d'infanterie, ce qui lui vaut un séjour en Irlande.

Ses distinctions: la croix de guerre avec palme; la médaille commémorative 40-45 avec deux sabres croisés; la médaille de prisonnier de guerre 40-45 avec deux barrettes; la médaille de la résistance.

En 1946, notre camarade épouse Paula Séron et se fixe à La Forge. De leur union naquirent quatre fils et deux filles.

Pendant plus de trente ans, Jean fut secrétaire communal à Heyd et à Villers-Ste-Gertrude. Gageons qu'en rédigeant ses extraits d'actes ou ses procès-verbaux de séance, son esprit s'élevait bien au-dessus de cette besogne de scribe. A la recherche sans doute des solutions idéales pour gérer une commune en régime démocratique. Son expérience et son savoir lui permirent de fournir des avis éclairés en cette matière.

Il termina sa carrière à Barvaux, dans la nouvelle entité du Durbuy. Retraité, il continua à se consacrer à sa chère fraternelle des Chasseurs Ardennais.

Ntre ami nous quitte après des mois et des années de souffrances supportées stoïquement. Nous nous faisons un devoir de rendre hommage à son incomparable compagne des bons et des mauvais jours et lui présentons ainsi qu'à ses enfants et petits-enfants nos condoléances émues et notre soutien compatissant.

Adieu Jean, puisses-tu jouir de l'éternel bonheur, bien supérieur à celui auquel pourtant nous aspirions en contemplant les couchers de soleil sur la Baltique, vers la Suède et que nous appelons «La Liberté».

Hospitalisation

- Notre ami Jean Detroz a été hospitalisé et est rentré en convalescence près de son épouse Marie qui le soigne comme un petit prince. Bonne guérison, Jean.
- M^{me} Hortense Rollin, épouse de notre délégué Eugène Cornet, a déjà été très éprouvée cette année. Espérons que notre ami Eugène puisse revoir rapidement son épouse pleine de santé.

Naissances

- M. Joseph Meys nous fait part de la naissance à Dinant, le 16 mars 1985, de Pauline Meys, petite-fille de notre dévoué Joseph.
- A Strasbourg, pays des cigognes, Olivier a vu le jour chez Gérard Grüber et son épouse Jeanne-Marie Thirion, fille du secrétaire.

Nos sincères félicitations et beaucoup de bonheur.

HOUFFALIZE

NOTRE NOUVEAU SECRETARE-TRESORIER

J'avais d'abord annoncé que Monsieur Fernand Philippart assumerait ces fonctions; mais notre ami nous a fait savoir que, pour différentes raisons, il était dans l'impossibilité d'accepter de remplir cette tâche.

Mille excuses, Fernand...

Aujourd'hui, je suis à même de vous dire que j'ai trouvé un jeune et dynamique remplaçant en la personne de M. Pierre Honnay, rue du Fonteny n° 9d à 6670 Cherain, tél.: (080) 51 72 20.

M. Honnay est fils d'un ancien officier du 2^e ChA en 1940, gendre d'un ancien du 3^e ChA et a fait son service au 1^{er} ChA. Les trois régiments sont donc représentés dans la famille...

Nous le remercions vivement d'avoir bien voulu accepter de remplacer notre regretté Jos. Ricaille et en lui adressant toutes nos vives félicitations, lui souhaitons de remplir sa mission durant de nombreuses années.

Que tous nos membres veuillent bien tenir compte de ce changement et noter l'adresse qui figurera désormais à la rubrique «Section de Houffalize» (page 2).

Changement d'adresse

Alphonse Ansiaux, vice-président de la section habite maintenant rue du Plateau 12, 6662 Monceau-en-Ardenne, tél. (061) 51 18 30. (Ancienne adresse: rue de l'Asie 3, 6671 Sart-Custinne).

COTISATIONS

De nombreux membres n'ont pas encore réglé leur cotisation pour 1985... Il y a urgence de le faire, faute de quoi le Bulletin ne sera plus adressé à ceux qui ne seront pas en ordre de paiement. Ne serait-il pas bien regrettable d'être privé de ce périodique que toutes les associations nous envient? — En imitant la chanson, ne pourrait-on pas fredonner: «Un bulletin comme le nôtre, il n'en existe pas deux...»?

Distinction

Notre membre Albert Georges de Grand-Halleux qui, en 1940 avait participé à la bataille de Gembloux où il fut blessé et amputé d'une jambe, vient de se voir céder par le Comité Franco-Belge, la Médaille commémorative du Combat de Gembloux.

Nos très vives félicitations au cher ami Albert.

NOUVELLES FAMILIALES

Mariages

- Myriam, fille de Alphonse Defosset, de Ciney, avec Pierre Misson, de Mohiville;
- Pierre, fils de Pierre Clouche, de Gouvy, avec Mademoiselle Christine Heyen, de Sprimo-Ayvalle.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux et nos félicitations aux heureux parents.

Noces d'or

- Ont eu le bonheur de pouvoir fêter leurs noces d'or: — Les époux Hardy-Richard, de Bastogne, beau-frère, belle-sœur de notre membre Maurice Richard, de Assesse;
- Notre membre Jean Marchot et son épouse de Failon-Barvaux Cz. 6 ChA et Président de la F.N.A.P.G., de Havelange.

Nous les félicitons vivement et leur souhaitons de nombreuses années encore de bonheur dans leur union.

Et la vie continue...

Nous apprenons que:

- Emile Martin, de Rienne, vient d'être grand-père d'un petit Gauthier;
- Emile Schoumacker, de Limerlé (3^e ChA 8^e Cie), vient de devenir deux fois arrière grand-père par la naissance de Stéphanie, fille de Renaud Piron et Diane Schreuder, et de Laurent, fils de Pascal Piron et de Béatrice Grommersch;
- Albert Georges, de Grand-Halleux, est à nouveau grand-père grâce à la naissance de Céline, fille de Richard Georges et Huguette Denis.

Réjouissons nous avec eux en les félicitant ainsi que les heureux parents et formons des vœux de longue vie heureuse aux nouveaux-nés.

Décès

Nous avons à déplorer le décès de:

- Victor Closset, de Chapois-Leignon (6^e ChA);
- Joseph Thâte, de Wellin (20 A);
- Louis Godalet, de On (2^e ChA);
- Louis Lambert, de Nassogne (1^{er} ChA et P.G.);
- Rober Dabé, de Heure-en-Famenne, ancien du Génie ChA, Réfractaire invalide, délégué de Heure en env., beau-frère de Donia Widart;
- Joseph Mazy, de Fronville (5^e ChA), délégué de Fronville;
- Edouard Delhaye, de Champlon Waha (3^e ChA);
- Marcel Donnay, de Ciney (accident);

- Joseph Didion, de Porcheresse-Cz (Bon moto et P.G.);
- Jules Bidaine, de Rochefort (1^{er} ChA);
- Fernand Nizet (3^e ChA et P.G.), délégué de Cherain;
- Alphonse Poirier, de Marcouray-Marcourt, inv. de guerre;
- Jean Roth, de Lamormenil-Dochamps (3^e ChA);
- Emile Parizel, frère de Parizel, de Gedinne;
- Emile Blome, de Louette-St-Denis (6^e ChA);
- Madame Laurant, épouse de notre membre Roger Parizel, de Alle s/Semois, et belle-sœur de Lucien Parizel, délégué de Forrières;
- Madame Ghislaine Michaux, sœur de notre porteur-drapeau Edmond Michaux, de Rienne;
- Madame Jean-Marie Beaujean, belle-fille de Mad. Marcel Beaujean, de Ciney;
- Madame Chartier, mère de notre membre Jean Chartier, de Ciney;
- Eddy Baccus, 9 ans, petit-fils de notre membre Maurice Baccus, de Lafosse Grand-Menil.
- M^{me} Louise Neppé, membre de la section et belle-mère de Victor Jacques (3 ChA 8^e Cie), délégué de Bellevaux.

Toutes ces familles endeuillées, nous adressons nos plus vives et très sincères condoléances.

Nouveaux délégués

Les membres suivants ont: bien voulu accepter d'être délégués et nous les remercions:

- Victor Jacques, rue du Port 191 à 5432 Bellevaux Han s/Lesse, tél. (084) 36 62 71 en remplacement de Georges Lamette (raison santé);
- Aris Lambert, rue Montrial 11 à 5430 Rochefort, tél. (084) 21 27 25 en remplacement de Louis Losseux;
- Francis Legrand, rue Jolis Bois 433 à 5411 Aye, tél.: (084) 33 34 42 en remplacement de Raymond Libert (décédé);
- Jean-Marie Mottet, Thier de Durbuy 14 à 5470 Barvaux s/O. en remplacement de Auguste Jadot (raison santé);
- Jean Pottier, Grand'ruë à 5453 Noisoux en remplacement de Joseph Mazy (décédé).

Notre reconnaissance à ceux qui ont accompli cette tâche jusqu'à présent.

J.A., Président.

LIEGE - VERVIERS

Congrès National de Neufchâteau

Une participation nombreuse de nos membres au congrès national de Neufchâteau le 28 avril 1985; malgré le froid et la neige, trente-deux participants avaient répondu à l'appel du Comité.

Malgré quelques difficultés dues à la neige, l'ambiance était bonne, bien qu'étant arrivés un peu en retard à Neufchâteau.

40^e anniversaire

Le mois de mai 1985 marquait le 40^e anniversaire de la libération des camps. De très nombreuses invitations nous sont parvenues. Malheureusement, malgré le partage des charges, nous n'avons pu être présents partout où nous étions invités, bien que le comité se soit coupé en quatre.

A Saint Nicolas-Liège, nous avions tenu à être représentés; une très forte délégation avait tenu à ce

que le 40^e anniversaire soit une réussite. Une dizaine de bérêts verts étaient présents aux côtés des membres du comité de la F.N.A.P.G. Nous féliciterons ici M. Paul Lambert pour l'organisation de cette journée, sans oublier les autres membres du comité qui ont fait preuve de leurs capacités.

Nomination

C'est avec un réel plaisir et beaucoup de joie, que nous pouvons vous annoncer la nomination de notre Président d'honneur, M. Louis Marlière aux fonctions d'Administrateur conseiller attaché à notre Fraternelle.

Que notre ami M. Louis Marlière trouve ici nos très vives et très sincères félicitations.

Retardataires

Il reste à ce jour plusieurs membres en défaut de cotisation, affiliation pour 1985. Un pressant appel est lancé à ces retardataires afin qu'ils se mettent en règle. A défaut de paiement, nous ne pourrions plus leur adresser ni le Bulletin ni la Hure. Pour mémoire, le n° de CCP de la Section est le 000-0900416-62 - Frater ChA, Rue de Bierset 51, 4330 Grâce-Hollogne. Montant de la cotisation: 180 F minimum.

Décès

Ntre ami René Willems de Liège nous a quittés. Malheureusement, prévenu trop tard du décès (après les funérailles), nous n'avons pu représenter la section.

Que sa famille trouve ici nos très vives et sincères condoléances.

Assemblée générale

L'assemblée générale de notre section se tiendra le 26 octobre 1985, un samedi. Voudriez-vous, et dès à présent, retenir cette date à votre agenda? Nous voulons que celle-ci soit une réussite.

Une invitation individuelle sera adressée au moment opportun.

NEUFCHATEAU - LIBRAMONT

Décès:

Joseph Van Vooren de Libramont a perdu sa sœur Elise et Raymond Noël sa sœur Yvonne. Nous avons assisté aux funérailles de Lucien Vanquin de Neufchâteau et de Maurice Nolleveaux de Recogne. Nous apprenons le décès de Hyacinthe Faspender, ancien prisonnier de guerre, frère d'Albert de Législe.

Sincères condoléances aux familles dans le deuil.

Mariages

Madame Joseph Lamouline de Neuvillers nous fait part du mariage de sa fille Martine avec Jean-Pol Moïny. La fille de Joseph Noïrot de Libramont, Christine, épouse Alain Lambert de Longlier.

Joie et bonheur aux jeunes époux.

Noces d'or

Monsieur et Madame Auguste Evrard de Wittimont, Monsieur et Madame Léon Penoy de Séviscourt ont eu la joie de fêter leurs noces d'or.

Nous leur souhaitons de vivre encore longtemps des jours heureux.

Naissance

Nous avons appris la naissance d'un troisième enfant au foyer de Raymond Pirsoult-Klepper, un petit Olivier. Longue vie de bonheur au nouveau-né.

Congrès 1985

Nous croyons pouvoir dire que ce fut une réussite. Nous remercions cordialement tous ceux qui nous ont aidés. Malheureusement, il y eut le froid et la neige que nous n'avions pas commandés.

Le 7 juin, nous avons tenu l'assemblée générale annoncée dans le dernier bulletin. Notre président a remis les médailles du Mérite. L'assemblée a approuvé la comptabilité du Congrès. Notre président Joseph Mouzon a accepté de poursuivre temporairement son mandat si on lui désignait un adjoint. Monsieur René Rémiche de Neufchâteau, professeur retraité, a été élu par applaudissements; René Poirier conservant la vice-présidence. Merci à l'un et à l'autre.

SAINT-HUBERT

Décès

Nous déplorons le décès de:

- Alex Combrexelle, membre effectif, le 25-2-85;
- Léon Flamant, membre effectif, le 28-2-85;
- M^{me} Madeline Peulus, épouse de notre membre adhérent Jean-Mathieu Henneaux, de Vesqueville, le 9-3-85;
- José Bourdon, père de notre membre protecteur Jocelyne Bourdon, le 19-4-85;
- Albert Gillard, membre effectif de Vesqueville le 4-5-85.

Un grand nombre de Bérêts Verts a assisté aux funérailles, avec drapeau, de nos compagnons d'armes. Nous réitérons aux familles dans la peine nos très fraternelles condoléances.

Naissances

Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance de:

- Laura, petite-fille de notre vice-président Jean Chalou;
- Christophe, petit-fils de notre membre protecteur Guy Slachmuylders;
- Julien, petit-fils de notre membre adhérent Jacques Graffaux;
- Romain, fils de Marc Colle, membre protecteur et petit-fils de Roger Colle, membre adhérent.

Bienvenue en ce monde, longue et heureuse vie aux nouveaux-nés. Félicitations aux parents et grands-parents.

Hyménées

Se sont unis par les liens du mariage:

- Chantal, fille de Michel Slachmuylders, membre protecteur, et petite-fille de notre membre effectif Max Dessoy, avec M. Alain Pignon;
- Gérard Coulon, fils de M. Coulon et de M^{me} Marie-Thérèse Schirckgen, membres protecteurs, avec Jocèle Habran, d'Hatival.

Nous souhaitons de tout cœur bonheur et prospérité aux jeunes époux et nous adressons aux heureux parents nos chaleureuses félicitations.

Hospitalisation

- Emile Poncalet, membre effectif à la clinique de Libramont;
- Jacques Guillaume, 1^{er} échevin et membre protecteur, à la clinique de Libramont;
- Nicolas Javaux, de Redu, membre effectif, à la clinique de Ste-Ode;
- Joseph Renard, échevin et membre protecteur, à la clinique de Libramont;
- Monique Evrad, fille de notre memore adhérent Marcel Evrad;
- René Combrexelle, membre effectif, à la clinique de Mont-Godinne.

A tous, nous souhaitons une rapide et complète guérison et une excellente convalescence.

Activités de la Section

La section a assisté aux manifestations suivantes (avec drapeau):

- le 21-3-35: Fastes au 3^e Chasseurs Ardennais et remise de commandement;
- le 30-3-85: Réunion du Conseil d'Administration à Arlon;
- le 28-4-85: Congrès National à Neufchâteau - 35 participants malgré le mauvais temps;
- le 7-5-85: A Libin, dépôt de fleurs au Monument aux Morts et messe à la mémoire des Victimes de la Guerre;
- le 8-5-85: A St-Hubert, à l'initiative de la section locale de la FNAPG, messe à la mémoire des Victimes de la Guerre;
- le 10-5-85: Dépôt de fleurs aux monuments aux Morts des anciennes communes de l'entité de St-Hubert;
- le 24-5-85: Fastes au 1^{er} Chasseurs Ardennais et Remise de commandement;
- le 31-5-85: Fête de l'Infanterie et Fastes de l'Eccle c'Infanterie à Arlon.

Assemblée générale de la Section

Cette année, l'assemblée générale de la section aura lieu le 19 octobre 1985 à l'Hôtel de Ville de St-Hubert à 11 h 15. Le programme complet paraîtra en temps utile dans «Les Echos de la Cité»; mais, dès à présent, nous signalons qu'une Messe à la mémoire de tous nos Chasseurs Ardennais sera célébrée à la Basilique de St-Hubert à 10 h. Après la Messe, dépôt de fleurs au Monument aux Morts.

VIELSALM

Banquet annuel

Ce vendredi 29 mars fut un jour bien agréable pour ceux qui ont rallié la caserne Ratz, sur le coup de midi. On y a vu d'heureuses retrouvailles remplies de chaleur et chargées d'émotions; certains remontaient un passé vieux de 40, 45 ou 50 ans.

Les yeux s'allumaient, les sourires reprénaient leurs airs de 20 ans. Tant il est vrai que la jeunesse est un bien précieux jalousement sauvegardé.

Après un rappe... ô combien émouvant, de nos amis disparus, un bref laïus du président, assorti du rapport annuel du trésorier E. Gousse, les appétits aiguisés ont fait honneur à cet excellent repas pour lequel il n'est que des éloges à distribuer: à Monsieur Servais, un «coq» tout à fait à la hauteur de ses fonctions, au 1^{er} Chef Palm qui nous a présenté une saie attrayante et décorée du meilleur goût.

Et c'est ainsi que pendant presque 4 heures, 185 convives venus des quatre coins du pays, que ce soit d'Alost, Huy, Ath, Bruges, Verviers, Aubange, Bruxelles, Charleroi..., ont fraternisé dans un chaleureux coude à coude.

La version «retrouvailles du vendredi» au lieu du dimanche a, semble-t-il, trouvé sa vitesse de croisière.

Et pour terminer ce petit mot, nous dirons un tout grand merci au nouveau chef de Corps, le Lt-Colonel B.E.M. Marchal qui, comme ses prédécesseurs, a mis les locaux de la caserne à notre disposition. Nous saluons également Madame Marchal qui a bien voulu se joindre à nous en ce 29 mars.

Pourrions-nous oublier le colonel Borboux, ancien chef de Corps, fidèle à toutes nos réunions, le secrétaire national Fr. Guiot, les présidents des associations patriotiques, le major e.r. Laurent et G. Mullenaerts, accompagné de son épouse, l'adjudant de corps e.r. et Madame Van Den Meersche et puis toutes les dames qui nous font le plaisir d'être avec nous ce jour-là.

A tous et à toutes, nous disons: «à l'an prochain!».

Décès

Au début de notre réunion, nous avons évoqué le souvenir de nos camarades disparus et avons observé à leur intention une minute de silence. En voici les noms:

- Jules Lerot, Vielsalm;
- Nicolas Simon, Milmort;
- Charles Bixhain, Malmédy;
- Arthur André, Langlire;
- Flore Servais, Hébronval;
- Oscar Thomas, Petit-Thier;
- Louis Daschelet, Hannut;
- Julien Francis, Grand-Alloux;
- Joseph Lacroix, Villers-Ste-Gertrude;
- Pierre Schaus, Beho;
- Bertrand Fraikin, Liège;
- Léopold Mestrez, Salm-Château;
- Léopold Collaerts, Vielsalm.

Noces d'or

Monsieur et Madame Labiaux-Maquet, de Malmédy, ont fêté leurs noces d'or cette année. Monsieur Labiaux est notre délégué pour la région de Malmédy. Nous leur souhaitons de vivre encore de nombreuses et heureuses années ensemble.

VIRTON

Décès

— Le 27 février 85 est décédé l'abbé René Pierrard, brancardier au 1^{er} Régiment de Chasseurs Ardennais pendant la campagne des 18 jours, membre de notre Fraternelle depuis son origine.

Ordonné prêtre le 26 juillet 42, Curé à Regné jusque 45, Professeur à Saint-Joseph de 46 à 64, Aumônier à l'Immaculée Conception de 64 à 1985.

Lors de ses funérailles le 1^{er} mars 85, quelque trente prêtres participèrent à la célébration eucharistique.

Notre délégation lui rendit les honneurs lors de la levée du corps et l'accompagna jusqu'à sa dernière demeure afin de rappeler qu'il s'était donné non seulement à Dieu, mais qu'il avait aussi témoigné de son amour pour le Pays.

«Dieu et Patrie» telle était sa noble devise.

— Notre ami Armand Braibant, né à Lamorteau le 30 décembre 1910, est décédé à Virton le 15 mai 1935.

Compagnie Ecole à Callemeyn en 1932, mobilisation 1939, combats de la Lys au 1^{er} Régiment de Chasseurs Ardennais.

Il eut le bonheur d'échapper à la captivité, mais n'en oublia pas, pour autant, ses anciens frères d'armes. Durant l'occupation, Armand se dévoua sans compter au sein du Service Social des Chasseurs Ardennais (Président cantonal).

Il emporte avec lui l'estime des anciens bérets verts, mais aussi celui de la population virtonnaise à laquelle il s'est consacré, en particulier en tant que Président du Syndicat d'initiative.

Délégation et Drapeau lui rendirent un dernier hommage lors de la levée du corps le 17 mai 85.

Nous réitérons à son épouse, Madame Lucie Guéard, et aux membres de sa famille nos bien sincères condoléances.

ENVOIS POSTAUX

Nous devons rappeler à nos correspondants quelques informations élémentaires concernant les envois postaux:

— On ne peut expédier, au tarif de 12 F, que des lettres d'un poids maximum de 20 g, d'une épaisseur non supérieure à 5 mm, et de formats normalisés, soit au minimum 90 x 140 mm et au maximum 120 x 235 mm.

— Les lettres au format non normalisé paient au moins 24 F, et si l'on veut avoir la garantie qu'elles soient acheminées à la vitesse des lettres, il faut mentionner en haut de l'enveloppe et à gauche, de préférence en rouge, «LETTRE».

— Tout le monde, et non plus seulement les éditeurs, peut déposer maintenant des périodiques, au moins trimestriels, au guichet des bureaux de poste et bénéficier du tarif: 3 F jusqu'à 75 g; 4 F jusqu'à 125 g et 5,50 jusqu'à 175 g. Signalons qu'un «Chasseur Ardennais» pèse 70 g, pour un bulletin de 24 pages; 90 g pour 32 pages et 120 g pour 40 pages.

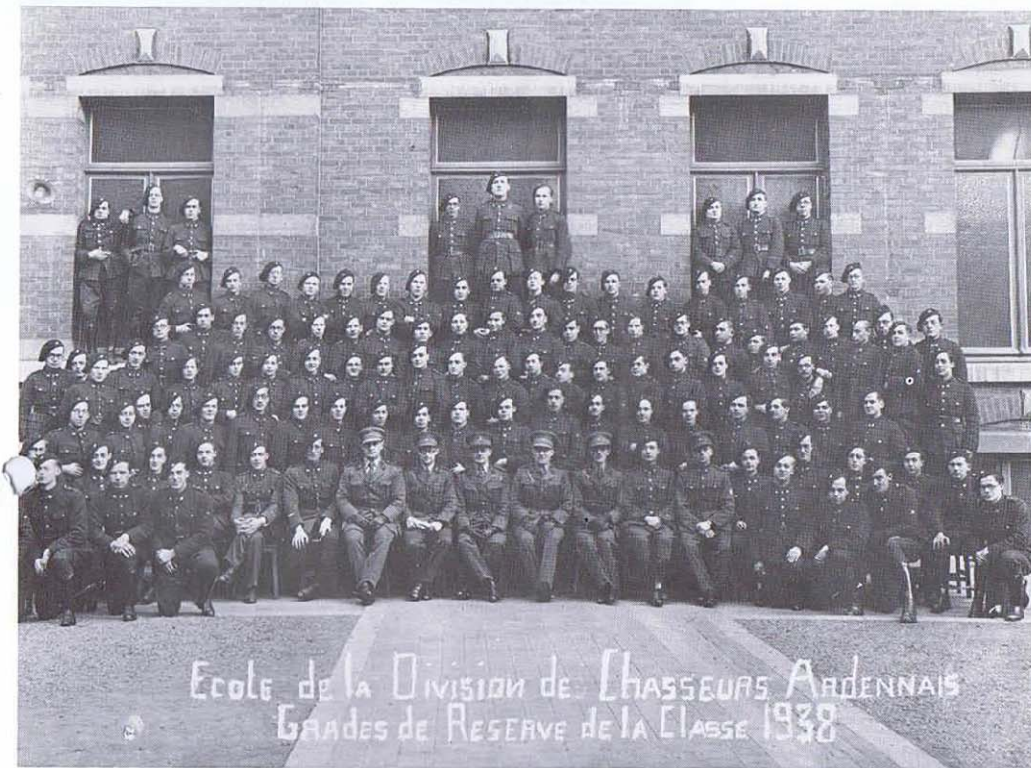
Changements d'adresse

Les Belges ont la bougeotte... et donc les Chasseurs Ardennais aussi. Nous insistons encore très vivement auprès de tous nos membres pour qu'en cas de changement d'adresse

ils avertissent LEUR SECTION sans retard et non l'administrateur du bulletin ou le président national ou le secrétaire national.

La chronique de la section de HUY, arrivée tardivement, se trouve en page 11. Elle a ainsi pris de l'avance dans la... mise en pages.

PHOTOS-SOUVENIRS



Ecole de la Division de Chasseurs Ardennais. Grades de Réserve de la Classe 1938.

(Victor Alexandre, Arlon.)



Groupe de la 4^e Cie du 1^{er} ChA, classe 1933 (Envoi de René Wahner, Arlon, marqué d'une croix). Parmi le groupe (liste incomplète): Fasbender, Champagne, Balon, Bateux, Zoller, Zimmerman, Derème, Turbang, Schul, Determe, Bouvy.

1 Photo prise à Baarle, le 22 ou 23 mai 1940, de Chasseurs de la 10^e compagnie (moto) du 1^{er} ChA. En béret, Elie Deroche, originaire de Beaumont, où il était né le 4.12.1920, soldat VC 1939. Il est tombé à Virkt le 26.5.1940 et est le plus jeune des morts du 1^{er} ChA.

2 Caserne Léopold à Arlon: Tounquet, Desmet et Lambert. (Envoi Edouard Tounquet, Ecaussines).



1



2

Avez-vous reçu votre bulletin?

Régulièrement, des bulletins nous sont retournés, soit à la rédaction, soit à l'administration, soit à la section où est inscrit un membre. Cela résulte généralement du fait que l'intéressé a omis de nous faire connaître son changement d'adresse. Il arrive aussi — très exceptionnellement — qu'un bulletin nous soit retourné sans bande, celle-ci ayant été soit déchirée, soit perdue à la poste.

Ceux qui n'ont pas reçu leur bulletin dans les délais normaux, c'est-à-dire à la fin de chaque trimestre ou dans la première quinzaine du premier mois du trimestre suivant, doivent s'adresser à leur section: celle-ci dispose toujours d'une petite réserve pour les nouveaux membres et pour ceux qui n'auraient pas été servis par accident.

Recommandations

Nous recommandons vivement aux membres qui nous écrivent de tenir compte des remarques suivantes:

— Affranchir suffisamment leurs plis. Cela signifie notamment respecter les prescriptions en matière de formats standard et en ce qui concerne le poids maximum de 20 g pour une lettre standard timbrée à 12 F.

— Quand ils le peuvent, de joindre un timbre pour la réponse. Cela ne vaut évidemment pas pour les dirigeants régionaux et locaux, ni pour ceux qui écrivent en faveur d'autres camarades.

— Ne pas abuser des plis recommandés qui obligent bien souvent d'aller faire file à la poste pour les retirer. En cas de recours à cette formule, personnaliser le pli, c'est-à-dire indiquer le NOM du destinataire, et ne pas se limiter à «Président national», «Secrétaire national».

Nous demandons aussi à tous de se référer aux adresses des dirigeants de sections figurant en page 2 et de verser leurs cotisations au C.C.P. de leur section, tandis que ce qui concerne le bulletin doit être versé au C.C.P. de la trésorerie nationale.



Notre insigne

Il existe en deux formats, soit aux diamètres de 20 et 12 mm

Prix de vente au détail:
60 F l'exemplaire

**S'adresser
à sa section**

Membre de la Fraternelle?

TOUT LE MONDE peut être membre de notre Fraternelle, mais à quel titre?

1. MEMBRE EFFECTIF

Tout militaire ayant appartenu après le 9 mai 1940 et avant le 28 mai 1940 à l'une des unités ci-dessous: 1^{re} ou 2^e Division des Chasseurs Ardennais y compris le service de santé, les troupes de transmission, le génie et le corps de transport, le centre de renfort et d'instruction des Ch. A., le bataillon moto Ch. A., la Cie d'intendance des Ch. A., le 20 A, la P.F.N. (C 47 P.F.N.) ainsi qu'aux II et IV/12 A.

2. MEMBRE HONORAIRE

- La veuve ou un des orphelins d'un Chasseur Ardennais tombé au champ d'honneur ou victime de sa conduite patriotique.
- Un des ascendants d'un Chasseur Ardennais célibataire décédé dans les mêmes circonstances.
- Les membres de la Fraternelle 1914-1918 du 10^e régiment de Ligne. Peuvent également devenir membres honoraires, en payant la même cotisation que les membres effectifs et adhérents les veuves de Chasseurs Ardennais décédés, autres que celles désignées au a).

3. MEMBRE D'HONNEUR

Toute personne qui, par son dévouement et les services rendus au Service Social du Ch. A. ou à la Fraternelle des Ch. A., a acquis des droits à la reconnaissance de la Fraternelle. Les candidatures à ce titre sont présentées par le conseil d'administration ou par les sections régionales à l'Assemblée Générale qui statue.

4. MEMBRE ADHERENT

Tout membre ayant appartenu ou appartenant à l'une des unités reprises sous la rubrique «membre effectif» en dehors des périodes mentionnées, ainsi que les Résistants reconnus ayant porté le béret vert dans les maquis.

5. MEMBRE PROTECTEUR

Toute personne qui, ne réunissant pas les conditions prévues pour être membre effectif, honoraire d'honneur ou adhérent, désire témoigner sa sympathie aux Chasseurs Ardennais.

Montant minimum de la cotisation:

Depuis l'exercice social 1981-1982, 180 F pour les membres effectifs, adhérents et honoraires; 225 F pour les membres protecteurs.

Changements d'adresse

Les Belges ont la bougotte... et donc les Chasseurs Ardennais aussi. Nous insistons encore très vivement auprès de tous nos membres pour qu'en cas de changement d'adresse

**ils avertissent LEUR SECTION
sans retard**

et non l'administrateur du bulletin ou le président national ou le secrétaire national.

VERSEMENTS DE SOUTIEN

pour le bulletin: exclusivement au

C.C.P. 000-0344969-37

Fraternelle des Chasseurs Ardennais,
Arion

FOURNITURES

En raison des hausses, nous avons été amenés à adapter les prix de certaines de nos fournitures. Ces prix sont **obligatoires** et doivent être appliqués par toutes les sections.

PRIX DE VENTE

Insignes grand format	60 F
Insignes petit format	60 F
Bérets verts (préciser peinture) munis de la hure (port inclus ou non)	300 F
Hure dorée béret	60 F
Décalcomanies (3 couleurs)	10 F
Autocollants (5 couleurs)	20 F
Cartes-vues du Monument national	10 F
Drapeau de l'Ardenne	1.200 à 1.700 F selon modèle (cf. encadré spécial)
Couppelles (cendriers en mélamine représentant le Monument national)	50 F

Pour les titulaires de notre médaille du mérite:

Décoration petit module	350 F
Fixe-ruban (diminutif de boutonnière):	
— ordinaire	30 F
— avec hure dorée, argentée ou bronzée selon le grade	80 F

N.B.: les sections passent leurs commandes exclusivement auprès du Trésorier national-adjoint. Ce dernier ne répond pas à des demandes individuelles mais les transmet aux sections. On a donc intérêt à s'adresser directement à celles-ci.